

Ed. 2024
Chiffres 2023

OBSERVATOIRE

de la production biologique

EN BRETAGNE

LES PUBLICATIONS
DU RÉSEAU GAB-FRAB

Sommaire.....	2
Édito	3
Les Données générales	
Fermes	4
Surfaces	6
Productions principales.....	8
Nouvelles fermes bio.....	10
Arrêts de certification.....	12
Les données départementales	
Côtes d'Armor.....	14
Finistère	20
Ille-et-Vilaine.....	24
Morbihan.....	26
Les productions végétales	
Herbages et fourrages.....	30
Légumes.....	32
Fruits	34
Céréales.....	36
Oléoprotagineux.....	38
Plantes à parfum, aromatiques et médicinales.....	39
Les productions animales	
Bovins lait.....	40
Bovins viande.....	42
Porcs.....	44
Poules pondeuses.....	46
Poules de chair.....	48
Caprins lait.....	50
Ovins viande.....	52
Ovins laits.....	54
Autres productions.....	56
Glossaire.....	57
Méthodologie.....	58
Autres publications de l'Observatoire FRAB.....	59

La crise perdure depuis 2021 et rien de bien optimiste ne se profile pour 2024.

La colère gronde dans les campagnes et l'écoute attendue de nos dirigeants et de la société civile est bien lointaine. Une actualité chasse l'autre et la crise sociale que nous vivons ne facilite pas les choses.

L'année 2023 fut une année de défense et de mobilisation syndicale de tous les instants. Sur nos fermes, dans nos GAB, en région et jusqu'à Paris. Dans ce contexte, faire réseau prend tout son sens.

Les difficultés sont toujours bien là, et la « ferme » bio bretonne et ses filières sont en souffrance. Les réponses publiques sont largement insuffisantes, entre les plans d'urgence inappropriés et inaccessibles, Égalim aux abonnés absents et des financements MAEC peu encourageants... Parallèlement, les événements climatiques, eux, sont au rendez-vous. La tempête Ciarán nous l'a rappelé et elle laisse derrière elle des traces énormes de découragement en Bretagne. Les indemnités tardent et la considération manque tristement, une fois de plus.

L'État marche sur la tête avec son ambition de souveraineté alimentaire court-termiste sans réelle prise en compte de l'enjeu de transition de notre modèle agricole et alimentaire. Le principe pollueur-payeur sabordé, Écophyto en suspens et du glyphosate pour 10 ans de plus... jusqu'où va-t-on aller à contresens de l'histoire ?

La bio dans ce contexte suffoque et nous rappelle que le seul « marché » ne peut pas suffire à orienter durablement le changement.

C'est pourquoi notre réseau est passé en mode offensif pour continuer sans relâche la tâche. Au service de ses adhérents d'abord, pour qu'ils puissent vivre dignement de leur métier, mais aussi au plus près de notre jeunesse pour partager et transmettre l'envie de produire une alimentation saine et durable à destination de nos concitoyens bretons. La nourriture n'est pas une marchandise, il faut sans cesse se le rappeler.

Au service aussi de notre projet de société, car n'en doutons pas : produire bio est la solution globale répondant aux enjeux sociétaux et environnementaux de ce siècle. La transition écologique n'est pas une option, c'est une nécessité pour les générations à venir.

Notre réseau, fort de l'engagement de ses hommes et femmes, de sa diversité, de son expérience, de ses compétences, de son influence, continuera à porter haut et fort ce projet d'une bio partout et pour tous.

Notre collectif vous donne notamment rendez-vous au salon La Terre est notre métier, édition 2024, qui sera l'événement phare de l'année, pour échanger, partager et construire ensemble notre avenir.

La lutte continue avec vous et pour vous !



Fabien Tigéot

Éleveur de vaches allaitantes

Président de la FRAB

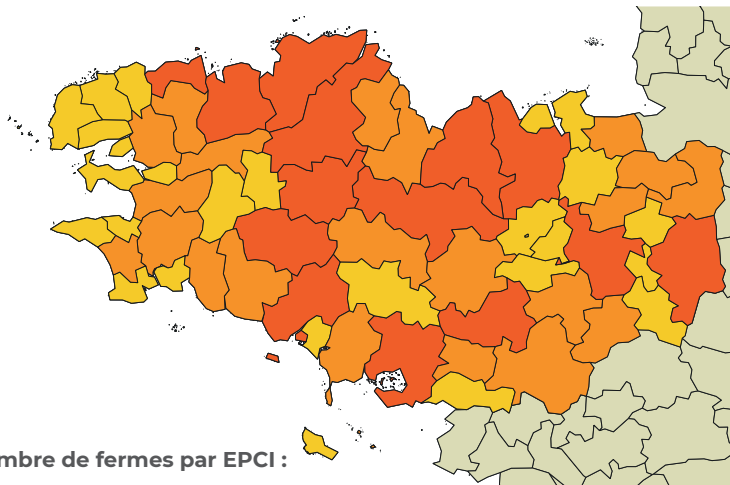
FERMES

Le nombre de fermes biologiques continue d'évoluer en 2023 en Bretagne. Cependant, l'évolution tend à ralentir par rapport aux années précédentes. En effet, on compte 240 nouvelles fermes bio en Bretagne en 2023 alors que l'on comptait entre 300 et 400 nouvelles fermes bio par an les années précédentes.

Pour autant, le nombre d'arrêts de certification n'a pas beaucoup évolué entre 2022 et 2023, ce qui montre que les fermes biologiques en place cherchent à perdurer malgré un contexte défavorable à l'agriculture biologique.

La répartition des fermes biologiques entre les quatre départements bretons est globalement homogène : on compte en moyenne 1 000 fermes biologiques par département. Les Côtes-d'Armor sont le seul département breton à ne pas compter de nouvelles fermes biologiques en 2023. L'engouement tend donc à se stabiliser dans ce département. Néanmoins, la dynamique se poursuit dans le reste de la région. Le Finistère est notamment porteur avec 17,7 % des fermes du département certifiées en agriculture biologique.

Localisation des fermes



Nombre de fermes par EPCI :

- Absence
- Moins de 50 fermes
- De 50 à 100 fermes
- Plus de 100 fermes

Chiffres clés



6^{ème}
RÉGION
en nombre
de fermes bio

15,3%
des fermes
de la région



4 025
FERMES

+ 1,8 %
EN 1 AN

+ 72 fermes en 1 an
+ 1 137 fermes en 5 ans
+ 2 269 fermes en 10 ans



83%
DES COMMUNES
ont au moins une
ferme bio



240
NOUVELLES
FERMES BIO

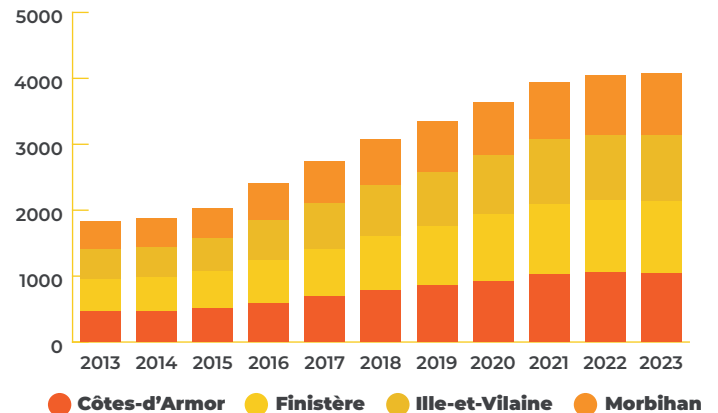


178
ARRÊTS DE
CERTIFICATION



15,3%
DES FERMES
DE LA RÉGION

Évolution du nombre de fermes bio





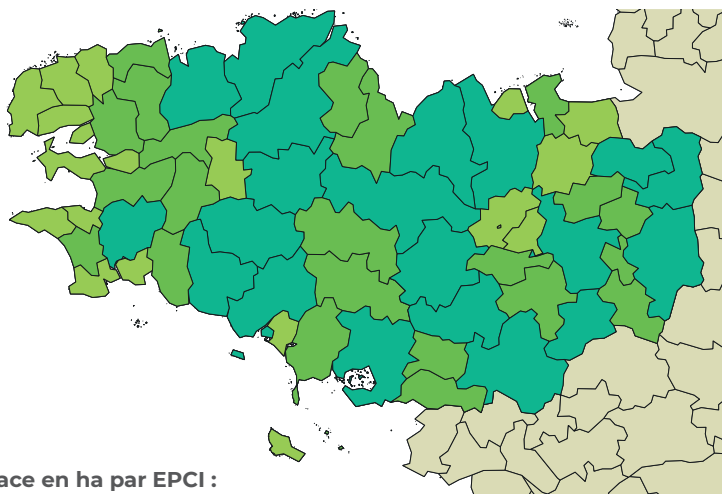
Pour la première fois, l'année 2023 est marquée par un recul des surfaces en agriculture biologique. Au niveau national, 54 183 ha de surfaces biologiques sont repassés en agriculture conventionnelle et la part de surfaces en conversion est largement en baisse : -30 % en 2023 par rapport à 2022. Ainsi, 10,4 % de la SAU française est en agriculture biologique en 2023.

Le ralentissement de la dynamique nationale est semblable au niveau de la région Bretagne : plus de 2 000 ha sont repassés en agriculture conventionnelle et la part de surfaces en conversion est en baisse de 22,7 % en 2023 par rapport à 2022.

Le paysage agricole de la Bretagne est marqué par la production laitière. L'alimentation des animaux est essentiellement constituée d'herbe et de fourrages. Ainsi, l'assolement biologique breton est dominé à 69 % par les surfaces fourragères.

Cette production est davantage représentée dans l'assolement biologique que dans la répartition de la surface agricole bretonne totale. La SAU bretonne totale est également dominée par les herbages et la production de fourrages, mais suivis de plus près par les grandes cultures qu'en agriculture biologique. Ainsi, l'utilisation de la SAU varie selon les modes de production.

Localisation des surfaces par EPCI



Surface en ha par EPCI :

- Absence
- De 1 500 à 3 000 ha
- Moins de 1 500 ha
- Plus de 3 000 ha



165 526

HECTARES
dont **14 335 ha**
en conversion



- 1,3%

EN 1 AN

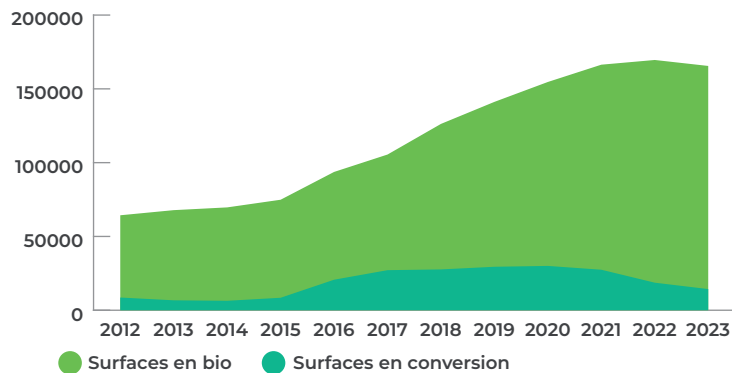


10,2%

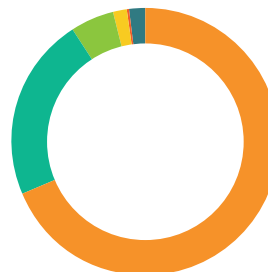
DES SURFACES
DE LA RÉGION

- 2 249 ha en 1 an
+ 39 860 ha en 5 ans
+ 98 214 ha en 10 ans

Évolution des surfaces en bio et conversion



Assolement



- 69%** SURFACES FOURRAGÈRES
113 835 ha
- 22%** GRANDES CULTURES
36 981 ha
- 5%** LÉGUMES
8 719 ha
- 2%** FRUITS
2 915 ha
- <1%** PPAM
229 ha
- <1%** VITICULTURE
66 ha
- 2%** AUTRE
2 973 ha

PRODUCTIONS PRINCIPALES

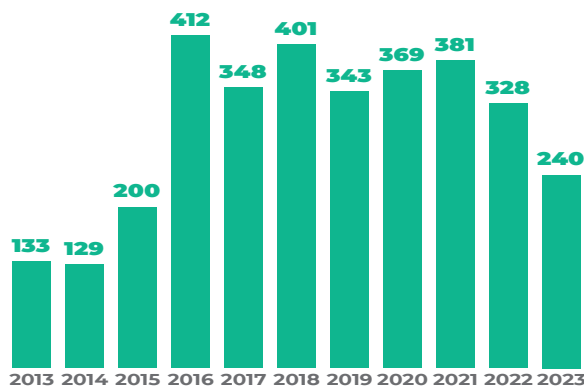
À l'échelle nationale, les fermes biologiques sont principalement engagées dans les trois productions suivantes : la viticulture, la production de légumes et les grandes cultures. Arrivent ensuite la spécialisation dans l'arboriculture, la production de fourrages, puis l'élevage de bovins laitiers. Même s'il tend à se stabiliser, l'engagement dans ces productions est en légère augmentation en 2023 par rapport à 2022, sauf pour la production de grandes cultures et l'élevage de bovins laitiers.

À l'échelle bretonne, l'activité en agriculture biologique est toujours majoritairement portée par la production de légumes et les bovins laitiers, bien que la tendance semble s'inverser entre ces deux productions : l'engouement vers les légumes se poursuit alors que l'activité laitière recule lentement.

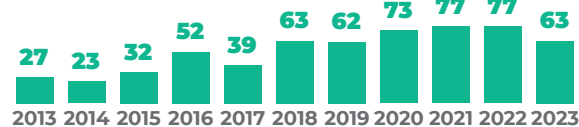
La filière légumes est bien représentée et suscite de nouvelles installations, contribuant ainsi à la dynamique de l'agriculture biologique bretonne. Une diversité de profils de fermes biologiques continue de faire son apparition sur le territoire, en partie portée par l'émergence de fermes viticoles. Les fermes biologiques dont les productions principales sont les cultures fourragères et les grandes cultures tendent à se stabiliser. Enfin, à l'image du constat national, l'engagement dans l'élevage de bovins laitiers ralentit et la production de volailles est en déclin.

Nombre de nouvelles certifications bio

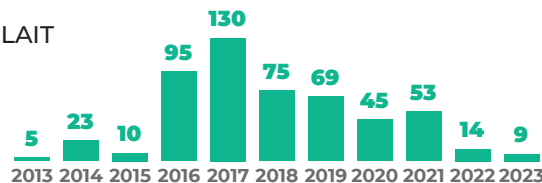
TOUTES PRODUCTIONS



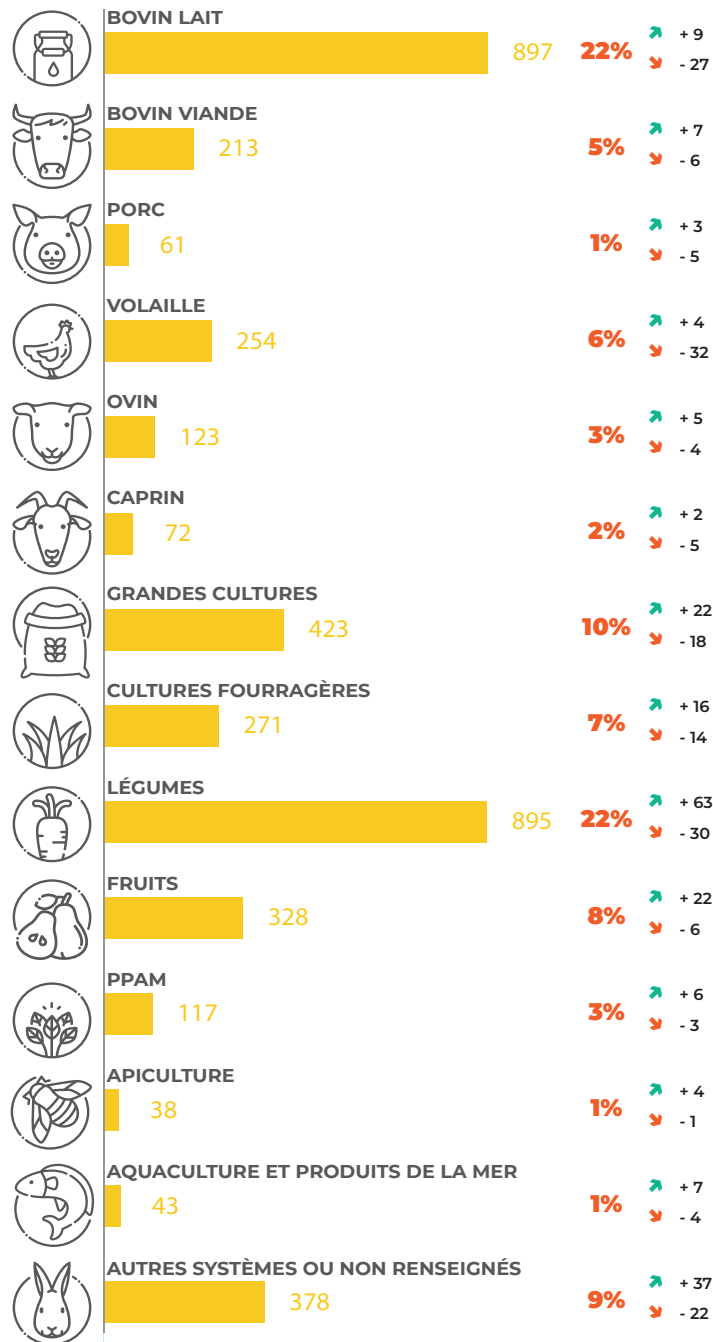
LÉGUMES



BOVINS LAIT



ombre et répartition des fermes bio par activité dominante



NOUVELLES FERMES BIO

Chiffres clés



240 NOUVELLES FERMES BIO

55 %

INSTALLATION

Création d'une ferme bio

24 %

REPRISE DE FERME

dont 70% de fermes déjà en bio et 30% de fermes conventionnelles immédiatement converties

20 %

CONVERSION

Passage en bio d'une ferme conventionnelle existante

1 %

AUTRE

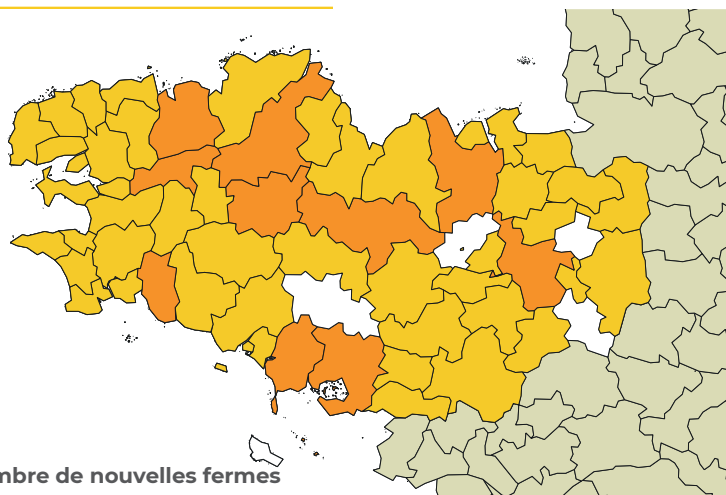


La dynamique d'installation se poursuit en Bretagne, elle est assez homogène entre les départements, légèrement plus importante dans le Finistère avec 74 nouvelles fermes en 2023.

L'installation par la création d'une ferme représente plus de la moitié des nouvelles fermes bio et domine sur le fait de convertir ou de reprendre une ferme existante.

Les nouvelles fermes se tournent essentiellement vers les productions végétales telles que les légumes et les fruits. La viticulture fait également son apparition sur les terres bretonnes.

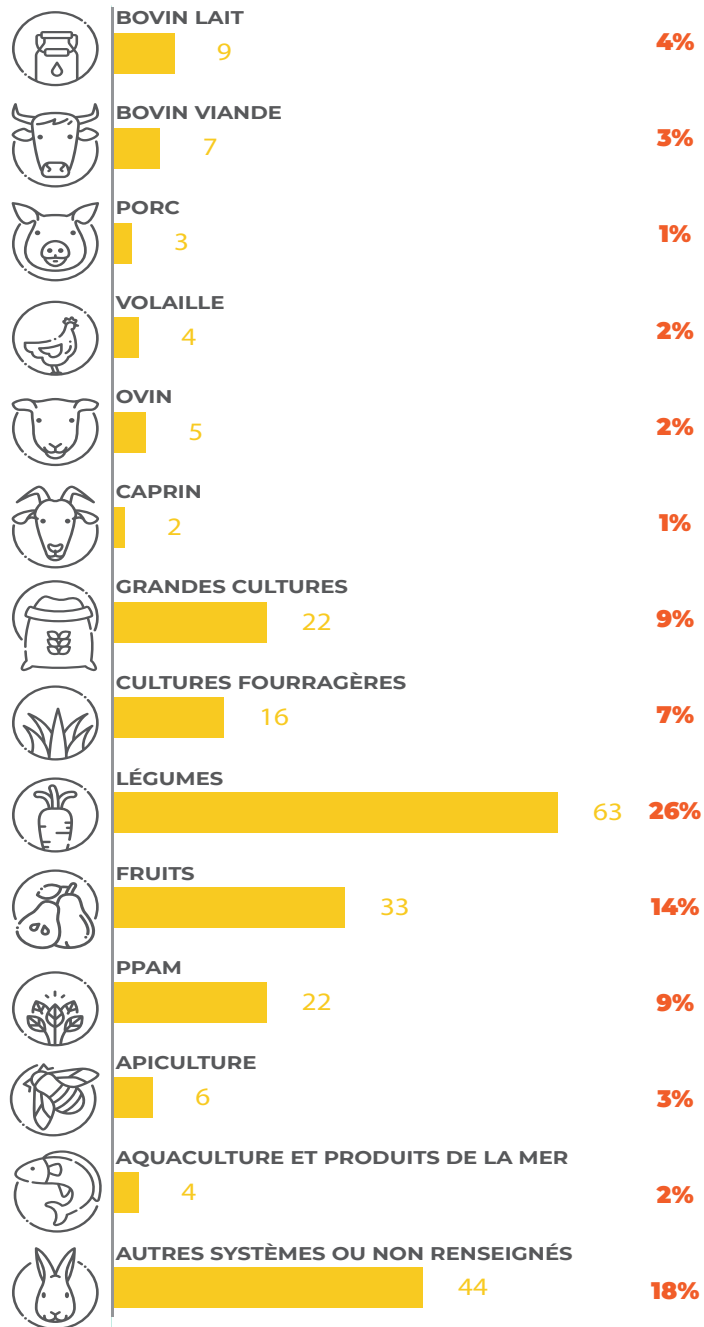
Localisation des nouvelles fermes bio par EPCI



Nombre de nouvelles fermes

- Absence
- Moins de 7 fermes
- De 7 à 14 fermes
- Plus de 14 fermes

nombre et répartition des nouvelles fermes bio par activité dominante



ARRÊTS DE CERTIFICATION

Chiffres clés



178 ARRÊTS DE CERTIFICATION



30 %
RETRAITES

30 %
DÉCONVERSIONS

40 %
ARRÊTS ANTICIPÉS

L'année 2023 a été une année de bouleversements pour l'agriculture biologique, et ce, à toutes les échelles. La Bretagne n'a pas été épargnée et les difficultés rencontrées ont été multiples.

D'une part, la tempête Ciarán, qui a touché toute la région, mais surtout les territoires finistériens et morbihannais, a provoqué des dégâts matériels sur les fermes, entraînant des frais de réparation parfois conséquents.

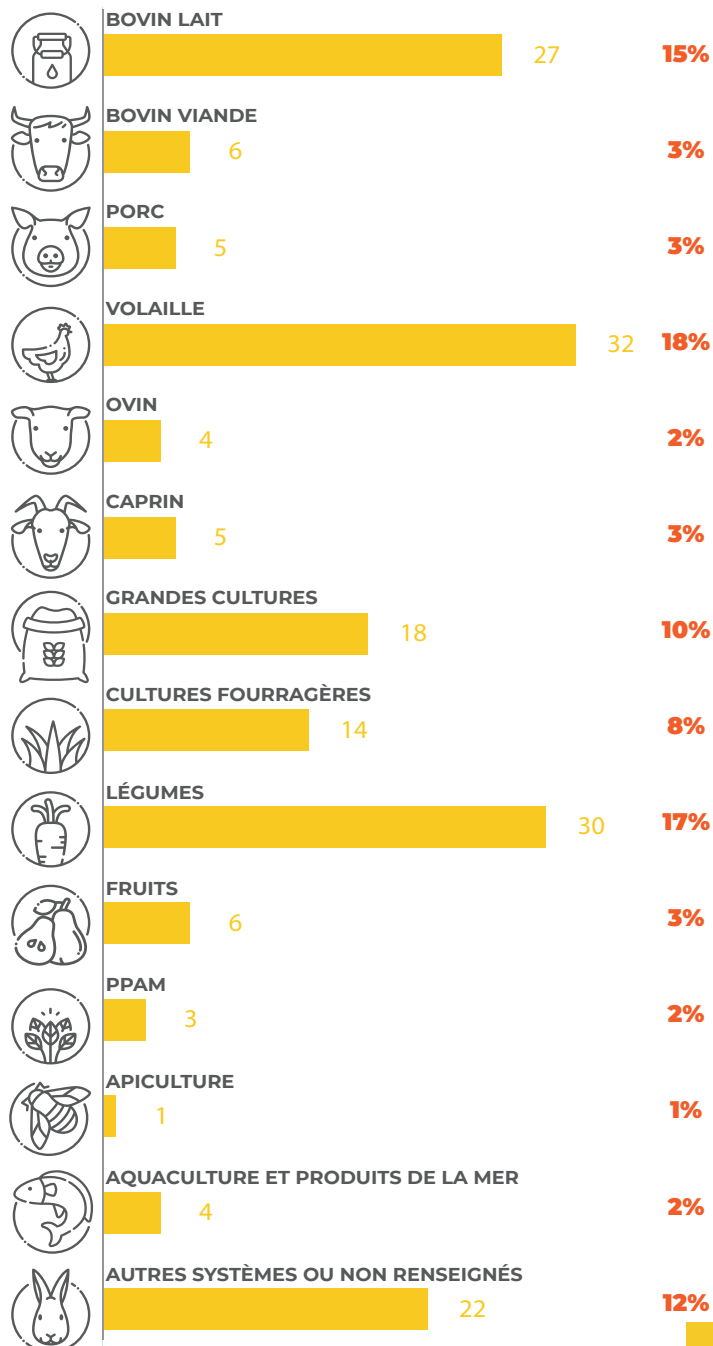
D'autre part, l'augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières a engendré l'augmentation des coûts de production et donc le prix des produits agricoles finis. Cette inflation participe au détournement des consommateurs vers des produits alimentaires moins chers. D'autres raisons telles qu'un manque de communication expliquent aussi le détournement des consommateurs des produits biologiques vers d'autres produits non certifiés.

Certains opérateurs économiques et transformateurs tamponnent les écarts de prix afin de maintenir les filières biologiques en place, mais cette situation risque d'être temporaire. D'autres opérateurs travaillant avec des agriculteurs de manière « intégrée » ont pris l'initiative de ne pas renouveler les contrats en agriculture biologique et d'orienter les fermes vers d'autres modes de production. C'est le cas des volailles, ce qui explique le nombre important d'arrêts dans cette production en bio en 2023.

Les fermes élevant des vaches laitières et produisant des légumes sont nombreuses dans le panorama général des fermes biologiques ayant cessé leur activité en 2023. Cependant, ces deux activités sont les plus représentées en Bretagne et la dynamique d'installation associée à ces productions se poursuit, elles sont donc moins impactées par le contexte conjoncturel.

Toutes les productions biologiques sont touchées par un manque de valorisation économique et des difficultés de débouchés. Mais certaines activités sont plus concernées que d'autres par les arrêts de production.

Nombre et répartition des fermes ayant cessé la certification bio par activité dominante



À l'image des dynamiques observées aux échelles nationale et régionale, la dynamique biologique costarmoricaine est en léger ralentissement en 2023 par rapport à 2022. Le nombre de fermes engagées en bio tend à reculer, avec 3 fermes en moins. Le nombre total de fermes costarmoricaines (bio et non bio), lui, n'a pas évolué entre 2022 et 2023 : il s'élève à 7 316 fermes.

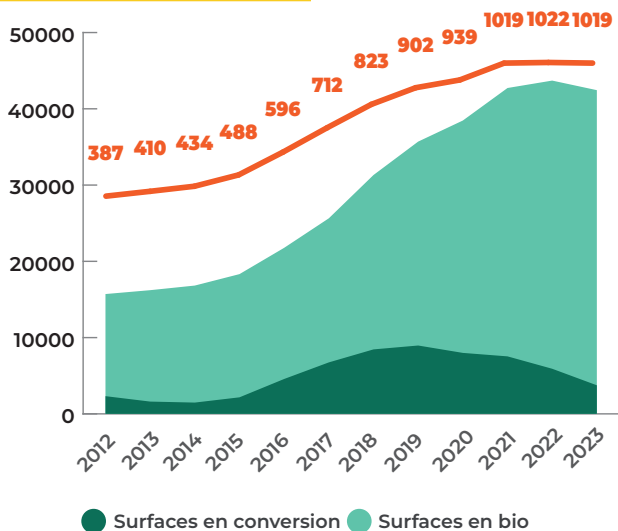
En découle un recul des surfaces engagées en agriculture biologique de 813 ha en 2023 par rapport à 2022.

Les Côtes-d'Armor sont le deuxième département français en nombre de porcs biologiques. Pourtant, la dynamique de cette filière semble décliner considérablement : on comptait 1 815 animaux en 2022 et seulement 1 266 en 2023.

Les Côtes-d'Armor sont aussi le premier département français en nombre de poules pondeuses. La dynamique de cette filière est également en ralentissement, à l'image de la filière volaille biologique.

Ainsi, les productions historiquement représentées dans les Côtes-d'Armor tendent à se réduire dans le paysage agricole biologique du département, contribuant d'une part au ralentissement de la dynamique biologique, et laissant d'autre part la place à d'autres productions, en l'occurrence les filières végétales.

Évolution du nombre de fermes et des surfaces



Chiffres clés



1^{er} **DÉPARTEMENT BRETON** des fermes en porcs et poules pondeuses **13,9%** du département



1 019

- 0,3 %
EN 1 AN

- 3 fermes en 1 an

+ 273 fermes en 5 ans

+ 579 fermes en 10 ans



73%

DES COMMUNES ont au moins une ferme bio



55
NOUVELLES FERMES BIO



58
ARRÊTS DE CERTIFICATION



42 444

HECTARES dont **3 745 ha** en conversion

- 1,9 %
EN 1 AN

- 813 ha en 1 an

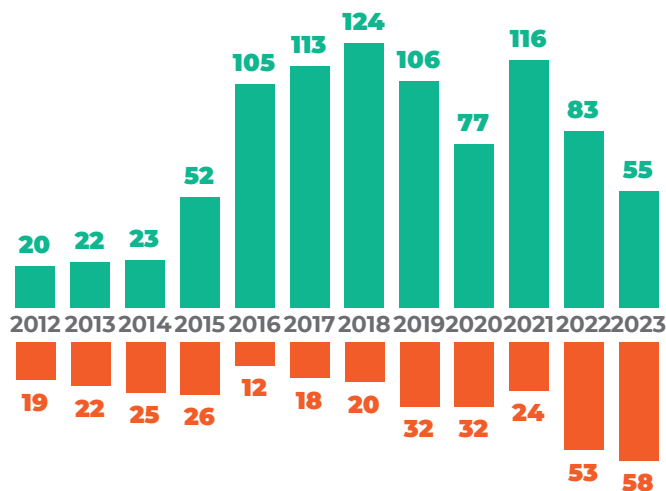
+ 11 142 ha en 5 ans

+ 26 246 ha en 10 ans

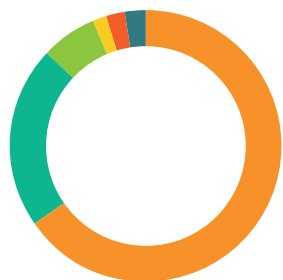


9,8% de la SAU départementale

Évolution du nombre de nouvelles fermes bio et des arrêts de certifications

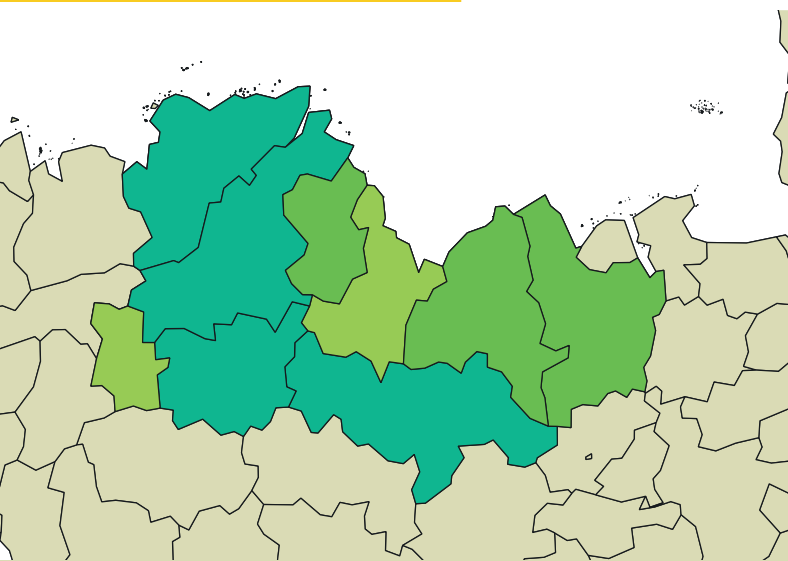


Assolement



65%	HERBAGES & FOURRAGES 27 789 ha
22%	CÉRÉALES & BLÉ NOIR 9 212 ha
7%	LÉGUMES FRAIS 2 803 ha
2%	OLÉOPROTÉAGINEUX 745 ha
2%	ARBORICULTURE & FRUITS 899 ha
< 1%	PPAM 34 ha
2%	AUTRE 962 ha

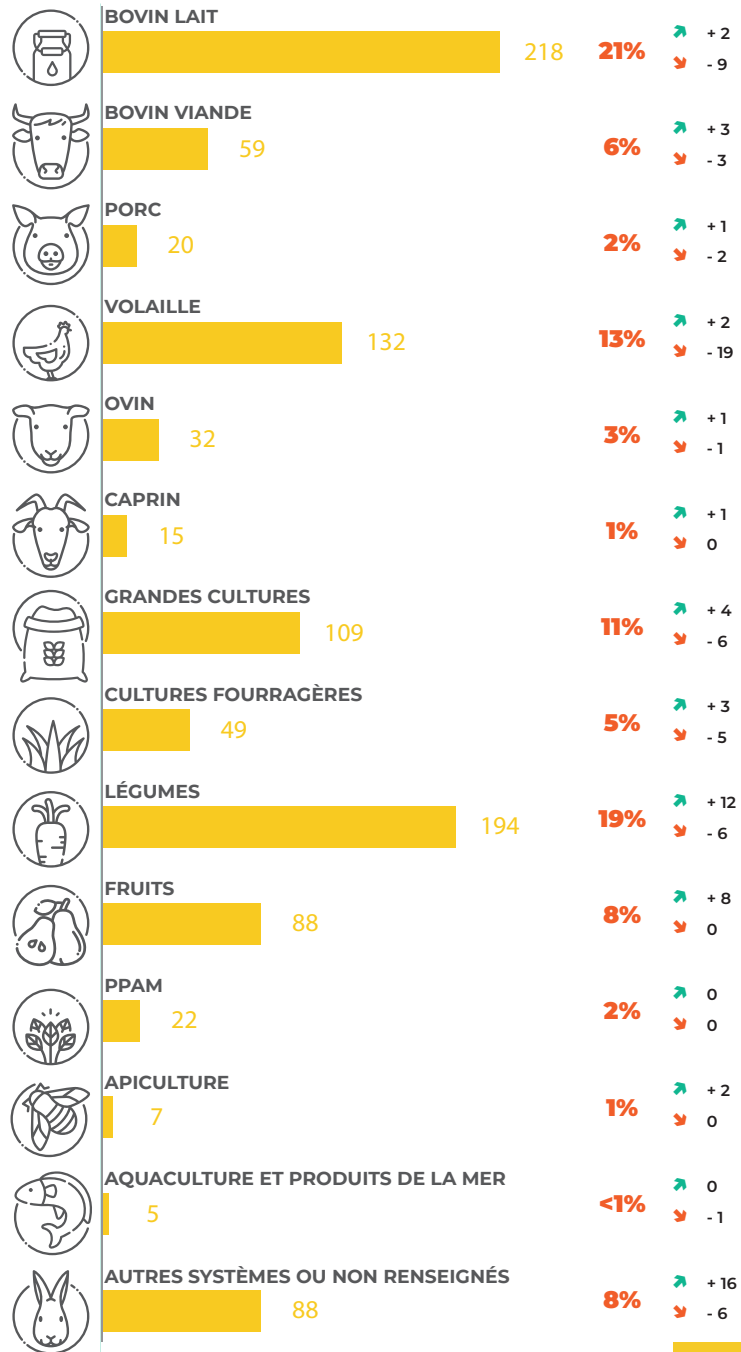
Localisation des surfaces par EPCI



Surface en ha par EPCI :

16

- Absence
- De 1 500 à 3 000 ha
- Moins de 1 500 ha
- Plus de 3 000 ha



17

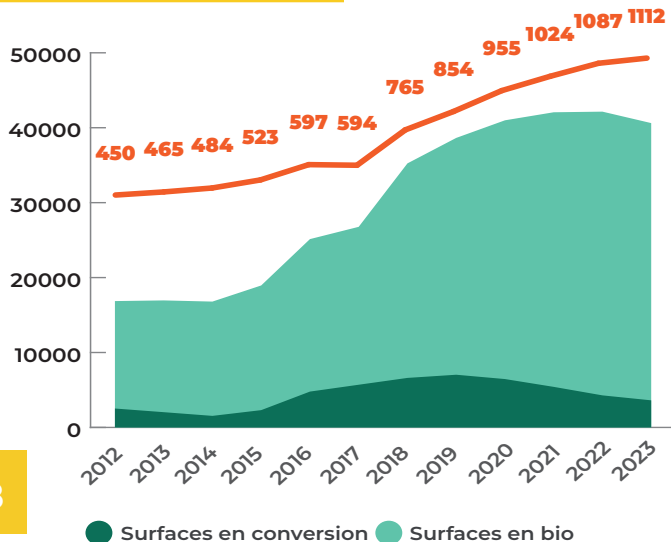
Le nombre de fermes biologiques finistériennes continue d'augmenter en 2023 par rapport à 2022, contribuant à la dynamique biologique du département. En effet, 17,7 % des fermes finistériennes sont en agriculture biologique. L'intérêt des nouveaux installés pour ce mode de production se confirme avec 74 nouvelles fermes certifiées en 2023.

Pourtant, de manière inversement proportionnelle, les surfaces biologiques ont reculé en 2023 par rapport à 2022. Les fermes biologiques finistériennes ont donc tendance à être plus nombreuses, mais de taille plus restreinte.

Le Finistère est le premier département français en surface dédiée à la production de légumes biologiques. L'engouement des agriculteurs pour cette filière se poursuit avec 18 nouvelles fermes ayant pour production principale les légumes biologiques en 2023.

Alors que le Finistère était également dynamique dans l'élevage biologique de bovins laitiers, cette tendance s'estompe, soulignée par 6 arrêts de production contre seulement 2 nouvelles installations en 2023.

Évolution du nombre de fermes et des surfaces



Chiffres clés



1^{er}
DÉPARTEMENT BRETON
fermes bio, % de fermes bio & en surface de légumes

17,7%
des fermes du département



1 112
FERMES
ENGAGÉES EN BIO

+ 2,3 %
EN 1 AN

+ 25 fermes en 1 an
+ 347 fermes en 5 ans
+ 647 fermes en 10 ans



88%
DES COMMUNES
ont au moins une
ferme bio



74
NOUVELLES
FERMES BIO



46
ARRÊTS
DE CERTIFICATION



37 004
HECTARES
dont **3 615 ha**
en conversion

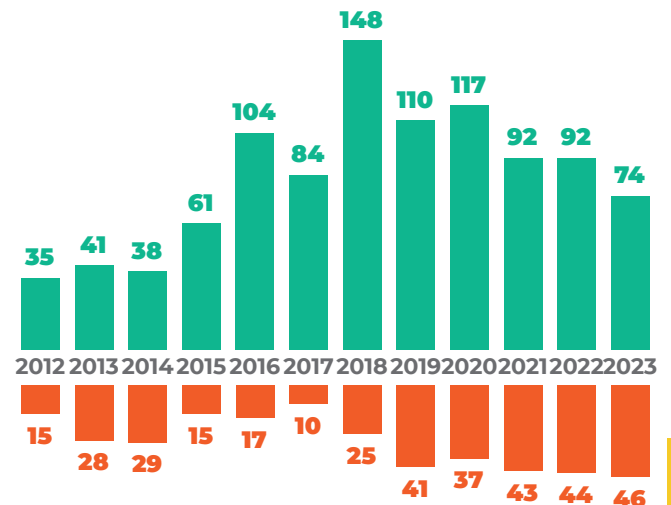
- 2,3 %
EN 1 AN

- 864 ha en 1 an
+ 8 372 ha en 5 ans
+ 22 088 ha en 10 ans

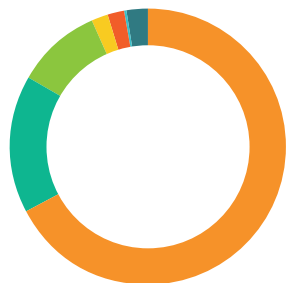


9,7%
DE LA SAU
DU TERRITOIRE

Évolution du nombre de nouvelles fermes bio et des arrêts de certifications

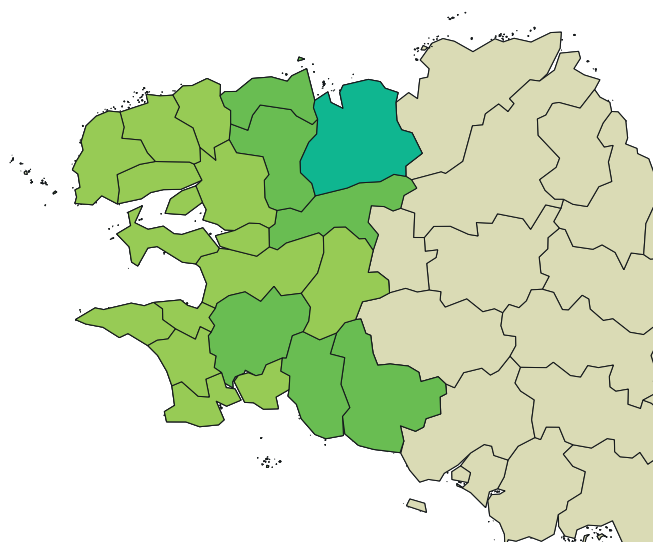


Assolement



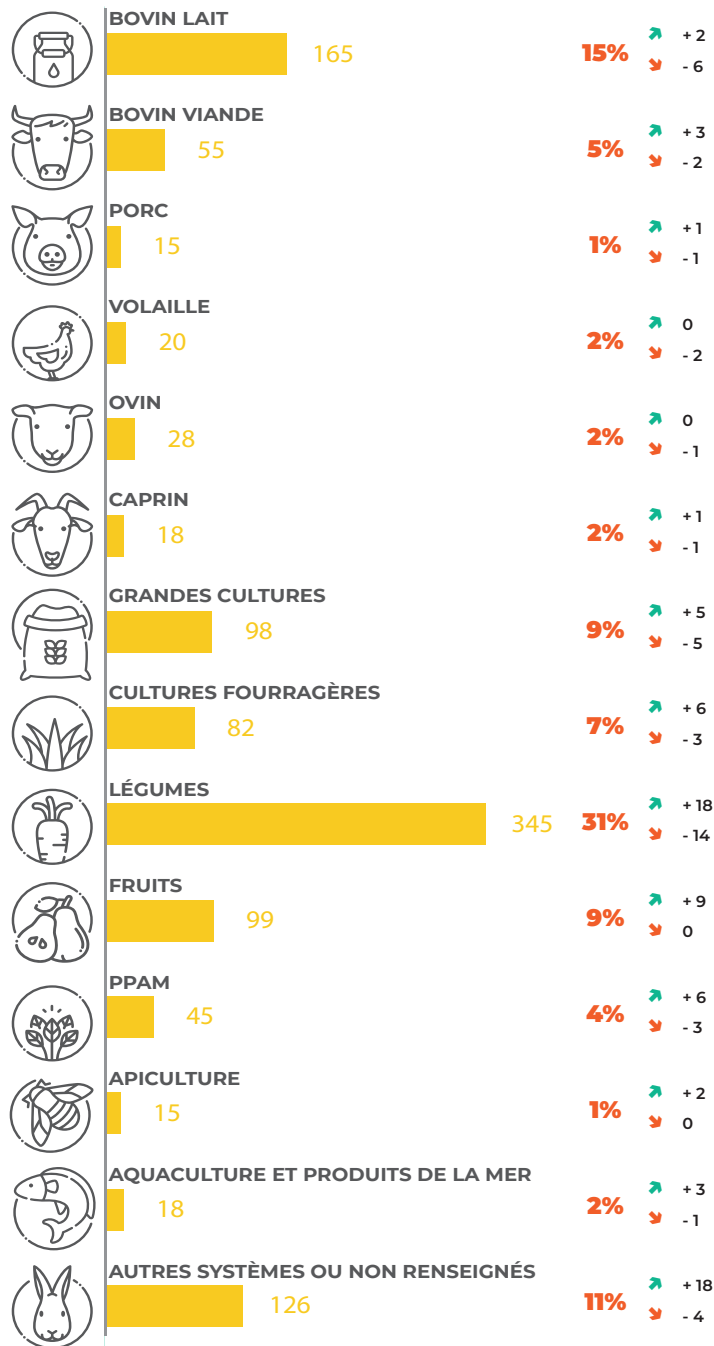
67%	HERBAGES & FOURRAGES 24 977 ha
16%	CÉRÉALES & BLÉ NOIR 5 891 ha
10%	LÉGUMES FRAIS 3 730 ha
2%	OLÉOPROTÉAGINEUX 678 ha
2%	ARBORICULTURE & FRUITS 752 ha
< 1%	PPAM 86 ha
2%	AUTRE 890 ha

Localisation des surfaces par EPCI



Surface en ha par EPCI :

- Absence
- De 1 500 à 3 000 ha
- Moins de 1 500 ha
- Plus de 3 000 ha



ILLE-ET-VILAINE

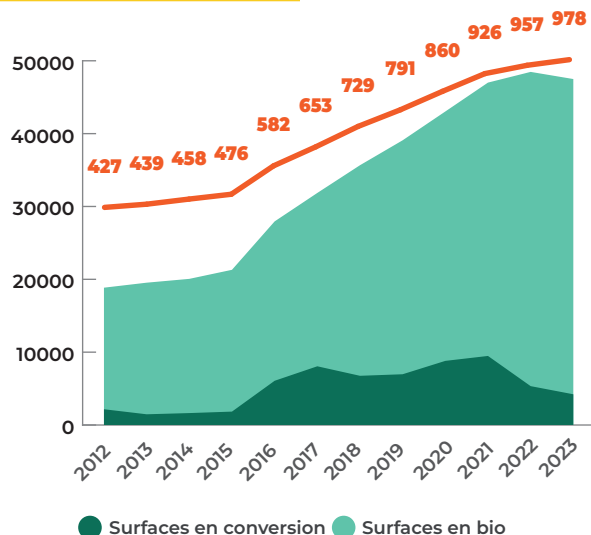
L'Ille-et-Vilaine est le premier département breton en surfaces biologiques, c'est aussi le quatorzième français. Pourtant, le nombre d'hectares engagés en agriculture biologique recule, marqué par un retour en agriculture conventionnel de 981 ha en 2023. Ce phénomène avait été identifié dès 2022, avec un net recul des surfaces en conversion. Ce ralentissement tend à se stabiliser en 2023.

Le nombre de fermes biologiques poursuit néanmoins sa croissance et le département breton compte 21 nouvelles fermes en 2023. Ainsi, 14 % des fermes du département sont en agriculture biologique.

L'agriculture biologique bretonne est essentiellement portée par l'élevage de vaches laitières. L'Ille-et-Vilaine est le deuxième département français en nombre de vaches laitières biologiques, et le premier département breton. Sa dynamique est proche de celle de la Loire-Atlantique, premier département français en nombre de vaches laitières biologiques. En Ille-et-Vilaine, l'intérêt pour cette filière est illustré par l'augmentation du nombre de fermes spécialisées en élevage de vaches laitières biologiques et par l'augmentation du nombre d'animaux comptabilisés pour cette production.

Les surfaces dédiées aux céréales biologiques ont augmenté de 714 ha par rapport à 2022, soulignant également un intérêt pour cette production en Ille-et-Vilaine. Face à cette augmentation, les surfaces dédiées aux herbages et fourrages ont diminué. Les surfaces céréalières et herbagères étant souvent sur les mêmes fermes, en polyculture-élevage, ce phénomène peut être conjoncturel.

Évolution du nombre de fermes et des surfaces



Chiffres clés



1^{er}
DÉPARTEMENT
BRETON

en cheptel laitier,
poulets de chair
et en hectares bio

14,0%
des fermes
du département



978

FERMES
ENGAGÉES EN BIO



+ 2,2%
EN 1 AN

+ 21 fermes en 1 an
+ 249 fermes en 5 ans
+ 539 fermes en 10 ans



83%

ont au moins une
ferme bio



59

NOUVELLES
FERMES BIO



38 ARRÊTS
DE CERTIFICATION



47 493

HECTARES
dont **4 218 ha**
en conversion



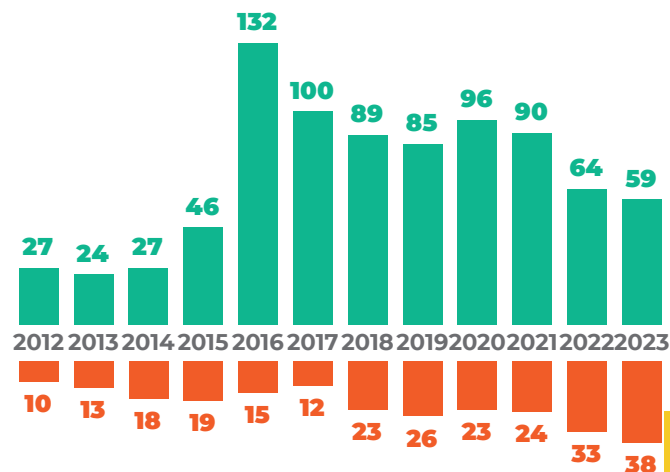
- 2,0 %
EN 1 AN

- 981 ha en 1 an
+ 11 831 ha en 5 ans
+ 27 956 ha en 10 ans

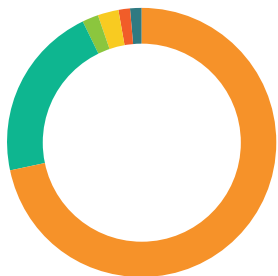


10,8%
DE LA SAU
DU TERRITOIRE

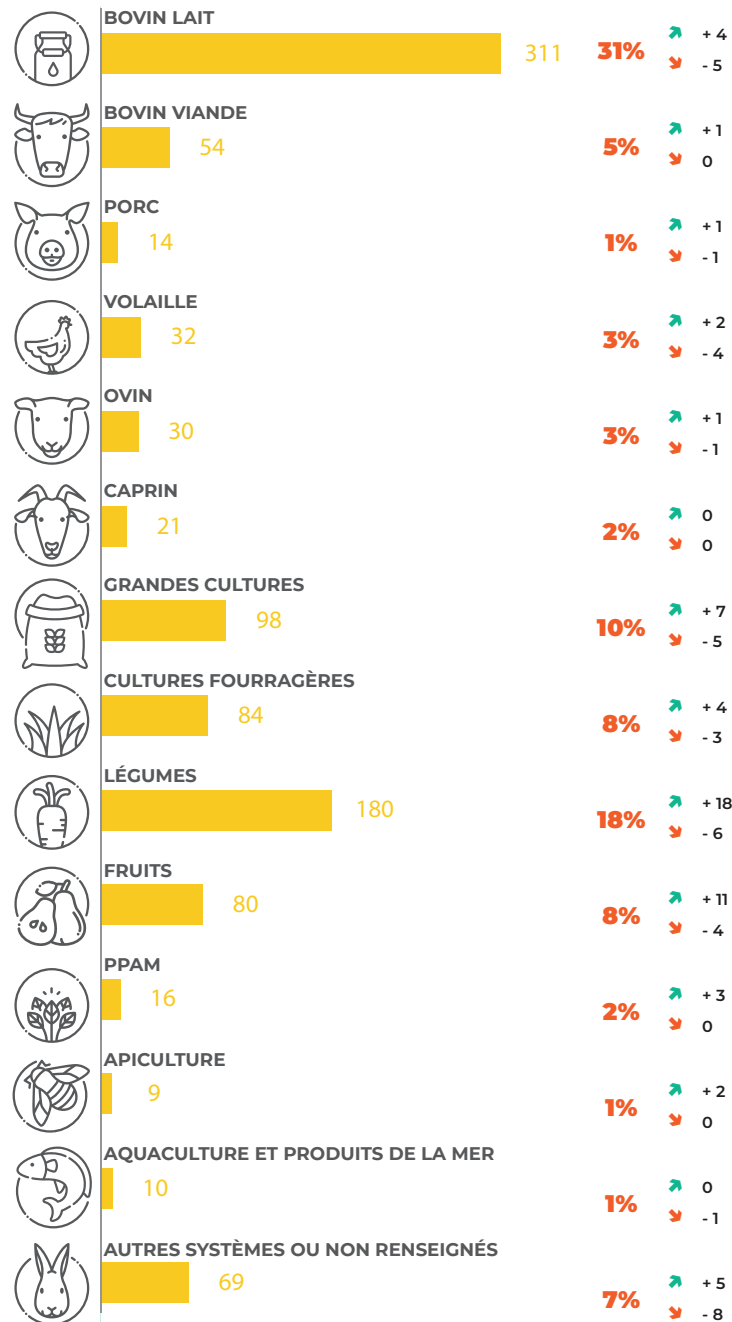
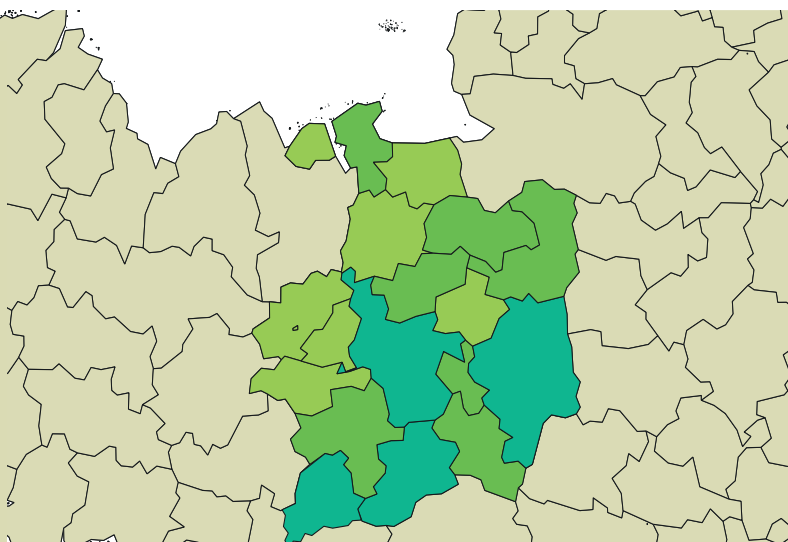
Évolution du nombre de nouvelles fermes bio et des arrêts de certifications



Assolement



Localisation des surfaces par EPCI



MORBIHAN

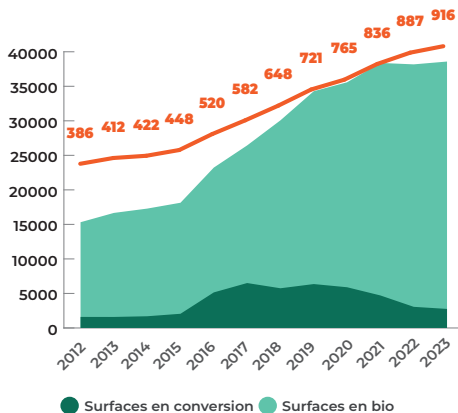
Avec 400 nouveaux hectares engagés en agriculture biologique en 2023 par rapport à 2022, le Morbihan est le seul département breton dont la surface en bio ne recule pas. Cette augmentation vient compenser le léger recul observé en 2022, redonnant un nouvel élan à l'agriculture biologique morbihannaise.

À l'image des observations faites sur les autres territoires, les surfaces en conversion sont en recul et annoncent un ralentissement des surfaces biologiques à prévoir.

Le nombre de nouvelles fermes biologiques est en baisse par rapport aux années précédentes : on comptait 89 nouvelles certifications en 2022, et seulement 52 en 2023. Néanmoins, le nombre de fermes engagées en agriculture biologique poursuit son ascension, et la dynamique est soulignée par un delta toujours positif entre le nombre de nouvelles fermes bio et les arrêts de certification. Cette dynamique est impulsée par les nouvelles installations, et non les conversions, comme ce fut le cas les années précédentes. 15,9 % des fermes du département sont certifiées en agriculture biologique en 2023.

L'agriculture biologique morbihannaise est dominée par la production de lait de vache et de légumes. Cependant, une diversité de productions sont représentées, avec notamment l'essor des productions végétales, qui sont quasiment les seules à avoir un solde installations/arrêts positif, avec par ordre décroissant des fermes en maraîchage, PPAM, petits fruits et grandes cultures. La filière viticulture est en émergence, avec 5 nouvelles fermes en 2023 qui se sont tournées vers cette production.

Évolution du nombre de fermes et des surfaces



Chiffres clés



1er
DÉPARTEMENT
BRETON
PPAM,
Oléagineux

15,9%
des fermes
du département



916
FERMES
ENGAGÉES EN BIO

+ 3,3%
EN 1 AN

+ 29 fermes en 1 an
+ 268 fermes en 5 ans
+ 504 fermes en 10 ans



82%
DES COMMUNES
ont au moins une
ferme bio



52
NOUVELLES
FERMES BIO



36
ARRÊTS
DE CERTIFICATION



38 585
HECTARES
dont **2 757 ha**
en conversion

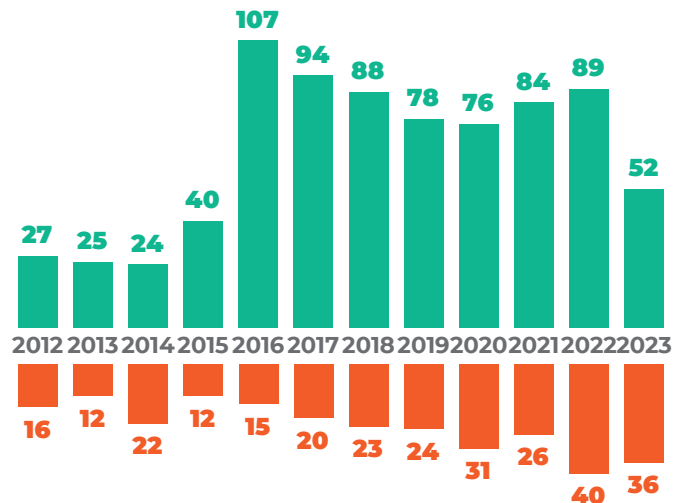
+ 1,1%
EN 1 AN

+ 409 ha en 1 an
+ 8 515 ha en 5 ans
+ 21 924 ha en 10 ans

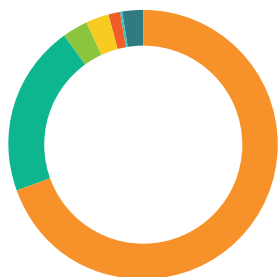


10,5%
DE LA SAU
DU TERRITOIRE

Évolution du nombre de nouvelles fermes bio et des arrêts de certifications

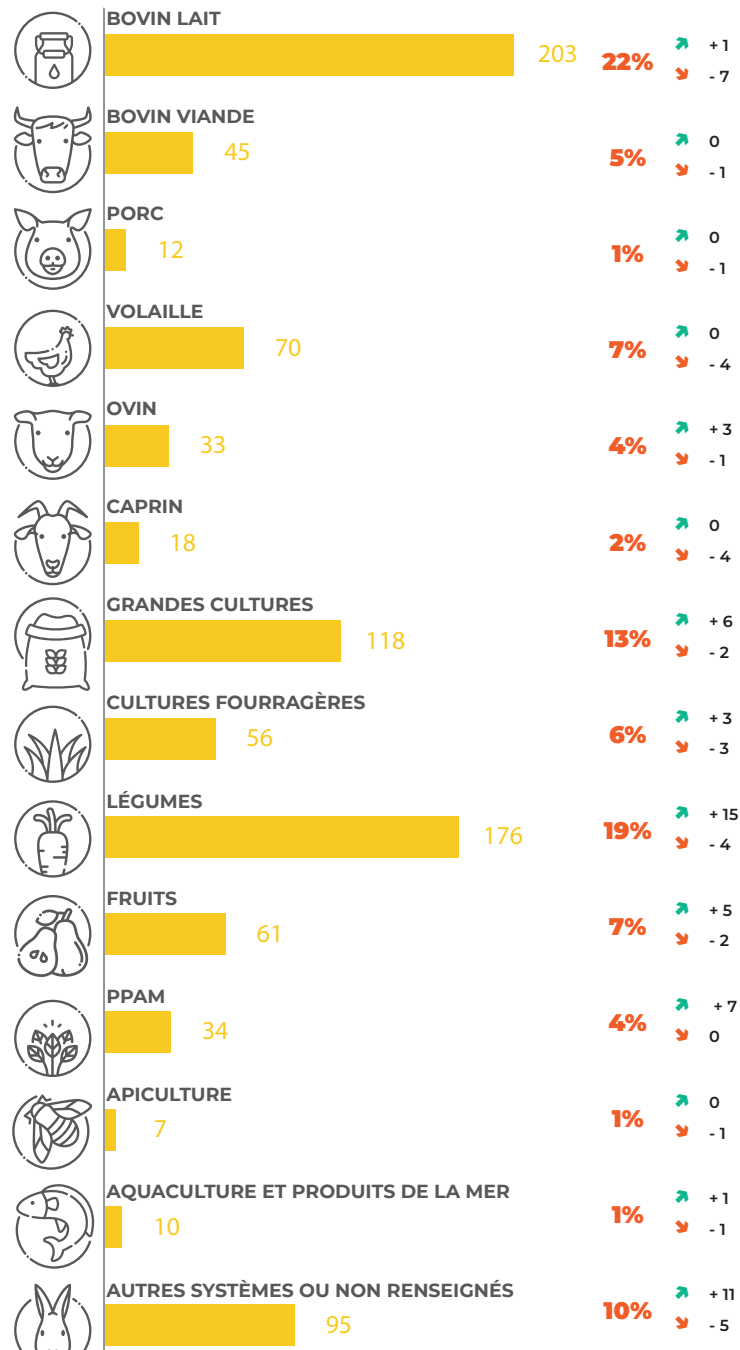
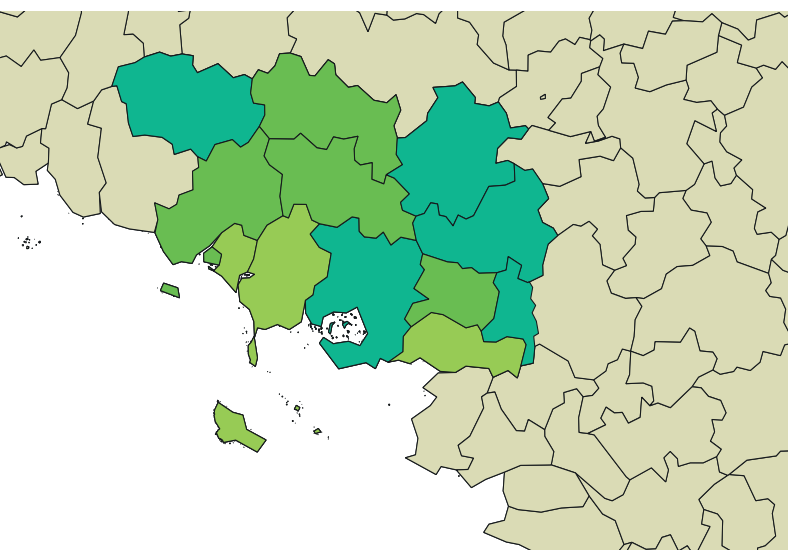


Assolement



70%	HERBAGES & FOURRAGES 26 875 ha
21%	CÉRÉALES & BLÉ NOIR 7 925 ha
3%	LÉGUMES FRAIS 1 135 ha
3%	OLÉOPROTÉAGINEUX 1 137 ha
1%	ARBORICULTURE & FRUITS 531 ha
< 1%	PPAM 89 ha
2%	AUTRE 893 ha

Localisation des surfaces par EPCI





HERBAGES & FOURRAGES

En 2023, les surfaces dédiées aux fourrages biologiques représentent 1,61 million d'hectares sur le territoire français, soit 12,8 % des surfaces fourragères françaises. Cette production est en recul de 1,8 % par rapport à 2022.

Alors que ce recul de la production est observé pour la première fois à l'échelle de la France, il est dans la continuité d'un phénomène déjà observé en Bretagne en 2022. En Bretagne, le recul de la production se limite à 1,4 % et la part de bio associée à cette production se stabilise à 13,0 %.

La répartition de l'assolement met en lumière l'évolution des prairies temporaires vers des prairies permanentes. Plus de 9 000 nouveaux hectares sont devenus des prairies permanentes biologiques en 2023 par rapport à 2022 et une majeure partie provient de surfaces initialement conduites en prairies temporaires.

La production des fourrages et herbages dépend des conditions météorologiques. L'année 2022 était particulièrement marquée par la sécheresse, ce qui a limité la production fourragère et les stocks associés. Par conséquent, il a été nécessaire d'augmenter la production fourragère en 2023, et les conditions météorologiques y ont été favorables, notamment en période printanière et estivale. Le début de l'automne a été marqué par une sécheresse inhabituelle, entraînant la dégradation des conditions de portance d'herbe sur pied, mais les niveaux de pousse ont finalement pu repartir fin octobre, limitant les impacts sur la production.

Localisation des surfaces

CÔTES D'ARMOR
27 789 ha

ILLE ET VILAINE
34 076 ha

FINISTÈRE
24 977 ha

MORBIHAN
26 875 ha

Surfaces en ha par EPCI :

- Absence
- De 1 500 à 3 000 ha
- Moins de 1 500 ha
- Plus de 3 000 ha
- Confidentiel (Moins de 3 fermes)

Chiffres clés



8^{ème}
RÉGION
EN NOMBRE
D'HECTARES



113 835

HECTARES
dont 9 044 ha
en conversion



3 306

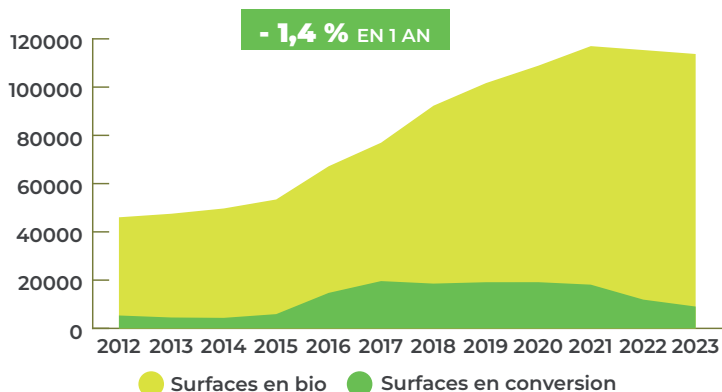
FERMES



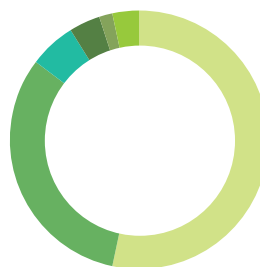
13,0 %

DES SURFACES D'HERBAGES ET FOURRAGES BRETONNES

Évolution des surfaces en bio et conversion



Assolement



- 53% PRAIRIE TEMPORAIRE
60 749 ha
- 32% PRAIRIE PERMANENTE
36 410 ha
- 4% MÉLANGES FOURRAGERS
6 739 ha
- 6% MAÏS FOURRAGE
4 362 ha
- 2% LUZERNE
1 825 ha
- 3% AUTRES CULTURES FOURRAGÈRES
3 624 ha



LÉGUMES

Alors qu'elle s'était stabilisée en 2022, la production nationale de légumes biologiques a reculé de 4,4 % en 2023. Ainsi, la part de bio représente 10,0 % des surfaces françaises productrices de légumes.

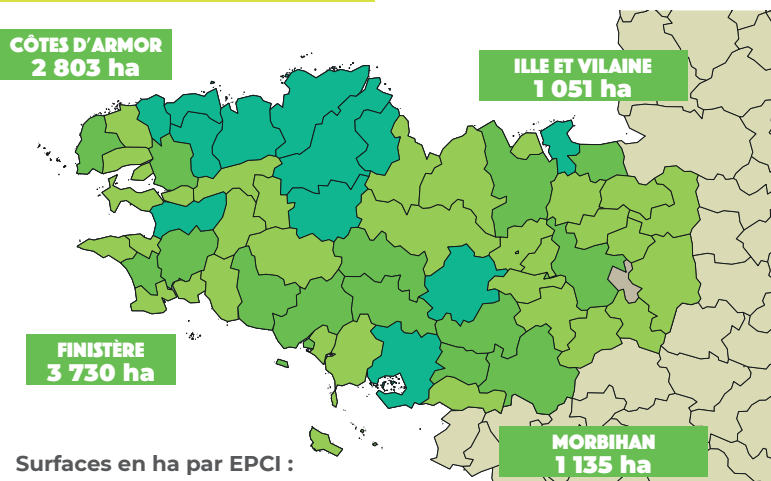
La Bretagne est la première région française en surfaces dédiées à la production de légumes biologiques. Pourtant, pour la première fois, cette dynamique est en ralentissement avec un recul de 6,9 % des surfaces recensées pour cette activité.

Ce résultat découle du ralentissement de l'activité des opérateurs transformant le légume dit « industrie » en circuits longs, avec notamment des non-renouvellements de contrats pour les fermes légumières fournisseuses. Il est à noter que les fermes produisant des légumes industrie sont les fermes légumières dont la SAU est la plus conséquente parmi toutes les fermes engagées dans la production de légumes.

Face à ce ralentissement de la dynamique des fermes produisant des légumes dits « industrie », les dynamiques d'installation en circuits courts demeurent positives. En Bretagne, 66 nouvelles fermes se sont engagées dans l'activité légumière biologique en 2023. Dans certains cas, il s'agit d'ateliers de diversification sur des fermes en polyculture-élevage ou en grandes cultures et dont l'objectif est de diversifier les sources de revenu pour renforcer la stabilité économique. Bien que la situation économique des fermes commercialisant en circuits courts soit hétérogène, ces fermes sont globalement plus résilientes.

Avec un ralentissement de l'offre en GMS et une augmentation du prix des légumes biologiques, les achats ont reculé de 9,0 % en volume et de 7,0 % en valeur en 2023 par rapport à 2022. Cependant, les ventes de ces mêmes produits occupent une place croissante dans les magasins bio fin 2023, annonçant de meilleures perspectives pour l'année 2024.

Localisation des surfaces



Surfaces en ha par EPCI :

- Absence
- De 50 à 150 ha
- Moins de 50 ha
- Plus de 150 ha
- Confidentiel (Moins de 3 fermes)

Chiffres clés



1^{ère}
RÉGION
EN NOMBRE
D'HECTARES



8 719

HECTARES
dont 316 ha
en conversion

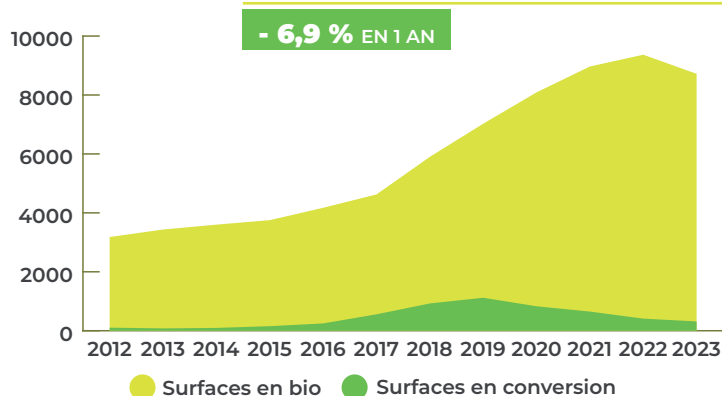


1 360
FERMES

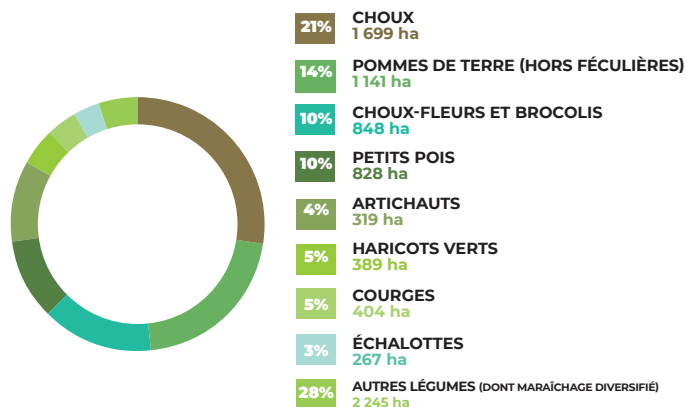


16,8 %
DES SURFACES DE
LÉGUMES BRETONNES

Évolution des surfaces en bio et conversion



Assolement





FRUITS

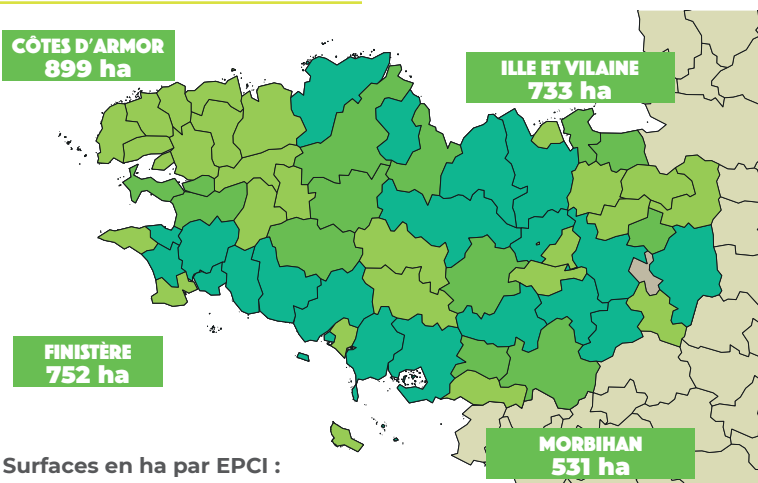
Pour la première année, la production fruitière biologique nationale ralentit : elle est en recul de 1,5 % en 2023 par rapport à 2022. Cependant, elle représente 30,4 % de la production fruitière française totale. L'intérêt pour l'agriculture biologique est donc particulièrement marqué au sein de cette filière.

La production de fruits en France est majoritairement localisée dans le sud de la France, surtout en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie. En raison de conditions climatiques différentes, les fruits produits dans ces régions sont différents de ceux produits en Normandie et Bretagne, deux autres régions dynamiques dans cette filière.

La Bretagne est la sixième région française en nombre d'hectares dédiés à la production de fruits biologiques. Ces surfaces sont orientées à 86 % autour de la production de pommes et poires. Cet assolement tend à se diversifier avec davantage de surfaces dédiées aux fruits rouges, fruits à coques et autres fruits.

La production biologique est dominante en Bretagne et poursuit son ascension dans le paysage breton, atteignant 75,1 % de la production de la région. En 2023 en France, la consommation de fruits et légumes frais a reculé de 3 % en volume et de 9 % pour les produits biologiques. Cependant, une hausse de la consommation de fruits biologiques observée dans les magasins biologiques spécialisés fin 2023 permet de relativiser le ralentissement de consommation perçu.

Localisation des surfaces



- Absence
- De 25 à 50 ha
- Moins de 25 ha
- Plus de 50 ha
- Confidentiel (Moins de 3 fermes)

Chiffres clés



6^{ème}
RÉGION
EN NOMBRE
D'HECTARES



2 915
dont **559 ha**
en conversion

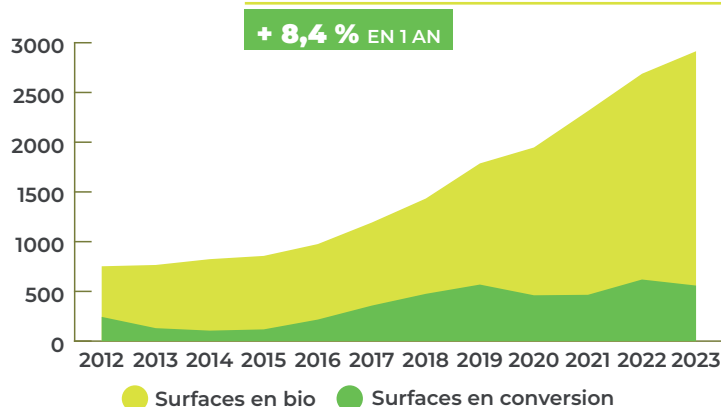


1 357
FERMES



75,1 %
DES SURFACES
FRUITIÈRES BRETONNES

Évolution des surfaces en bio et conversion



Assolement



- 34% POMMES À CIDRE ET À JUS
998 ha
- 18% POMMES DE TABLE
526 ha
- 33% POIRES ET AUTRES FRUITS À PÉPINS
975 ha
- 6% FRUITS À COQUES
176 ha
- 3% PETITS FRUITS ROUGES
79 ha
- 5% AUTRES FRUITS
157 ha



CÉRÉALES

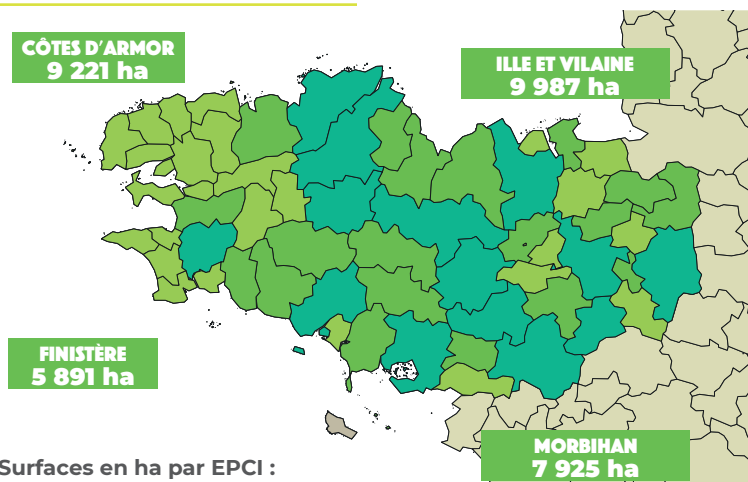
En France, les surfaces dédiées aux céréales biologiques ont reculé de 0,9 % en 2023 par rapport à 2022. Cela correspond plutôt à une stabilisation de la production. La part de surfaces engagées en bio dans cette filière représente 6,2 % à l'échelle nationale. La production de céréales en 2023 a été satisfaisante grâce aux conditions météorologiques favorables. Par conséquent, les volumes de céréales biologiques collectées (blé, orge, maïs, triticale) sont de 8 % supérieurs en 2023 par rapport à 2022.

En Bretagne, les surfaces dédiées aux céréales biologiques poursuivent leur ascension en 2023, dans la continuité de l'évolution observée en 2022. Néanmoins, les surfaces en conversion sont en recul de 25,9 % par rapport à 2022. Cela pourrait donc annoncer un ralentissement de cette production dans les années à venir.

La consommation et les exports sont à la baisse en 2023. Le marché de l'offre de céréales biologiques est saturé et les collecteurs ont des difficultés à trouver des débouchés. Ainsi, les cultures en deuxième année de conversion sont systématiquement déclassées, et le taux de déclassement des céréales certifiées est en moyenne de 16 % à l'échelle nationale en 2023.

Avec ce déséquilibre entre l'offre et la demande, les acteurs de la filière ont peu de visibilité sur les débouchés pour les céréales biologiques en 2024. Pour proposer des solutions face à cette situation incertaine, des filières territorialisées sont en cours de structuration sur le territoire breton. Elles ont pour objectif de venir en appui des filières longues déjà en place afin d'ouvrir les débouchés et de limiter la chute des prix payés aux producteurs.

Localisation des surfaces



- Absence
- De 400 à 800 ha
- Moins de 400 ha
- Plus de 800 ha
- Confidentiel (Moins de 3 fermes)

Chiffres clés



8^{ème}
RÉGION
EN NOMBRE
D'HECTARES



33 014

HECTARES
dont **3 300 ha**
en conversion



1 848

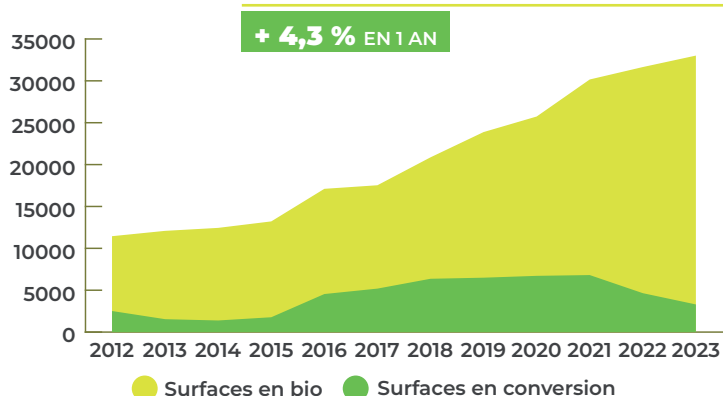
FERMES



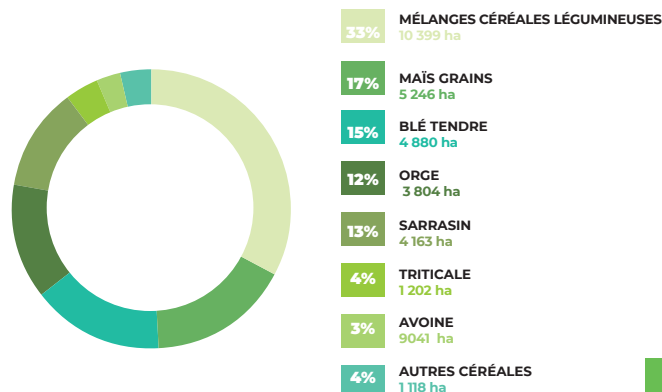
5,8 %

DES SURFACES DE
CÉRÉALES BRETONNES

Évolution des surfaces en bio et conversion



Assolement



OLÉO-PROTÉAGINEUX

9^{ème}
RÉGION
EN NOMBRE
D'HECTARES



3 620
HECTARES
dont **379 ha**
en conversion



565
FERMES



6,9 %
DES SURFACES DE
PROTÉAGINEUX DE
BRETAGNE

3,6 %
DES SURFACES
D'OLÉAGINEUX DE
BRETAGNE

PPAM

10^{ème}
RÉGION
EN NOMBRE
D'HECTARES



229
HECTARES
dont **47 ha**
en conversion

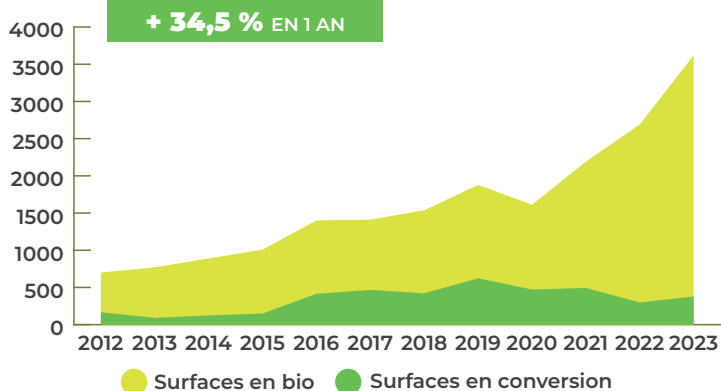


590
FERMES

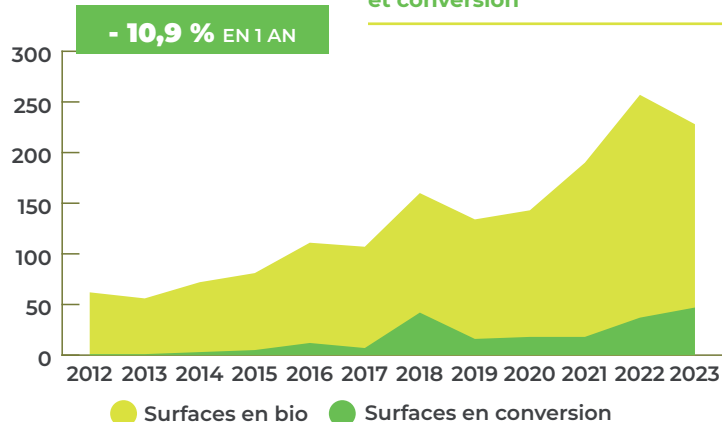


63,4 %
DES SURFACES DE
PPAM BRETONNES

Évolution des surfaces en bio et conversion



Évolution des surfaces en bio et conversion



Localisation des surfaces

CÔTES D'ARMOR
34 ha

ILLE ET VILAINE
18 ha

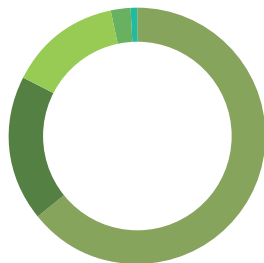
FINISTÈRE
86 ha

MORBIHAN
89 ha

Surfaces en ha par EPCI :

- Absence
- Moins de 5 ha
- De 5 à 10 ha
- Plus de 10 ha
- Confidentiel (Moins de 3 fermes)

Assolement



64% COLZA
2 323 ha

18% FÉVEROLE
666 ha

1% MOUTARDE
27 ha

2% LUPIN
85 ha

14% AUTRE OLÉO-PROTÉAGINEUX
519 ha



BOVINS LAIT

Les données nationales montrent un recul de l'élevage de vaches laitières biologiques de 3,2 % en 2023, en comparaison avec l'année 2022. La collecte nationale de lait biologique a aussi diminué en conséquence : -4,5 % en 2023 par rapport à 2022. Ces ralentissements s'expliquent principalement par deux raisons : la réduction des volumes produits à l'échelle individuelle des fermes et la cessation de nouveaux engagements en agriculture biologique.

La baisse de production est fortement liée au ralentissement de la consommation de produits laitiers biologiques. L'intérêt des consommateurs envers ces produits est en effet en recul. Cela varie selon les produits : les volumes de lait liquide, ultrafrais et beurre baissent de 10 % à 11 % alors que les volumes de crème et fromages chutent de 14 % à 19 % en 2023 par rapport à 2022. Une des principales raisons expliquant cette réduction de la consommation est le détournement des consommateurs vers des produits issus d'autres démarches de qualité (non biologiques).

Malgré ce contexte national, la production laitière biologique bretonne reste active. La Bretagne est la première région française en nombre de vaches laitières biologiques. Cette dynamique est en partie portée par l'Ille-et-Vilaine, deuxième département français en nombre de vaches laitières biologiques.

Avec une augmentation de +0,8 % du cheptel, la production laitière biologique bretonne tend à se stabiliser. La part de vaches laitières biologiques bretonnes représentait 9,4 % du cheptel laitier breton total en 2022 et 9,7 % en 2023.

Localisation des têtes

CÔTES D'ARMOR
15 165 têtes

ILLE ET VILAINE
22 452 têtes

FINISTÈRE
12 516 têtes

MORBIHAN
13 135 têtes

Têtes par EPCI :

- Absence
- De 750 à 1 500
- Moins de 750
- Plus de 1 500
- Confidentiel (Moins de 3 fermes)

Chiffres clés



1ère
RÉGION
EN NOMBRE DE
VACHES
LAITIÈRES BIO



63 268
VACHES

bio et en conversion



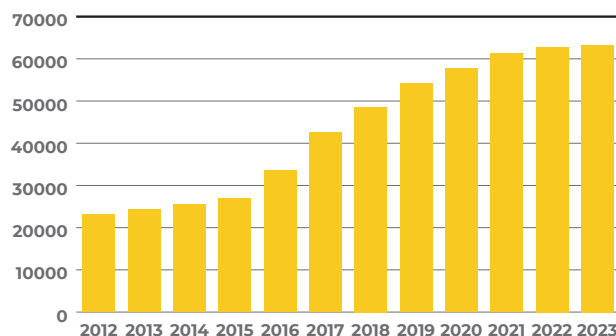
918
FERMES



9,7 %
DES VACHES LAITIÈRES
BRETONNES

+ 0,8% EN 1 AN

Évolution du cheptel





BOVINS VIANDE

En 2023, la production de viande bovine biologique nationale se stabilise : elle représente 6,0 % de la production de viande bovine totale, soit la même part qu'en 2022.

La tendance est différente en Bretagne avec un léger accroissement du cheptel biologique de +236 têtes en 2023 par rapport à 2022. Il en résulte une discrète augmentation de la part de bovins viande biologiques dans la filière globale bretonne.

Depuis le second semestre 2022, la filière viande bovine française est dans une situation conjoncturelle favorable, mais incertaine. Cela rend le contexte de la filière assez artificiel et les perspectives pour les acteurs de la production sont peu précises.

En effet, la consommation de viande bovine est en recul, et ce phénomène est davantage marqué en agriculture biologique, avec plus de 30 % des volumes déclassés en circuit conventionnel.

La filière biologique est aussi plus touchée par la dépréciation des pièces bouchères que la filière conventionnelle, et une majorité de produits sont donc commercialisés sous forme transformée, telle que la viande hachée.

Néanmoins, ce ralentissement est tamponné par les opérateurs de la transformation, qui ont permis aux acteurs de la production de ne pas être affectés financièrement par ce recul de la consommation.

Localisation des têtes

CÔTES D'ARMOR
2 690 têtes

ILLE ET VILAINE
2 398 têtes

FINISTÈRE
2 297 têtes

MORBIHAN
2 223 têtes

Têtes par EPCI :

- Absence
- Moins de 150
- De 150 à 300
- Plus de 300
- Confidentiel (Moins de 3 fermes)

Chiffres clés



8^{ème}

RÉGION
EN NOMBRE DE
VACHES
ALLAITANTES BIO



9 630

VACHES

bio et en conversion



441

FERMES

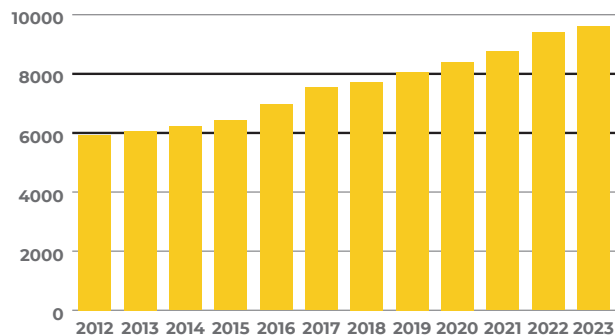


7,3 %

DES VACHES ALLAITANTES BRETONNE

Évolution du cheptel

+ 2,5% EN 1 AN





PORCS

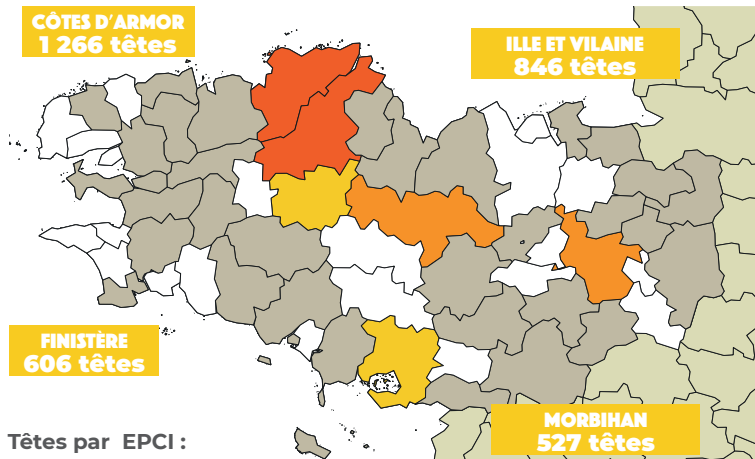
Alors que la production de porcs biologiques tendait à se stabiliser en France et en Bretagne en 2022, elle est marquée par un net ralentissement en 2023. Ainsi, au niveau national, la part de porcs biologiques est redescendue à 1,0 % et se limite à 0,5 % en Bretagne. Cette filière est fortement concurrencée par la production conventionnelle.

Ce ralentissement de la production résulte du recul de la consommation des produits de la filière, un phénomène observé depuis plusieurs années. Ainsi, pour minimiser les déséquilibres entre l'offre et la demande, les opérateurs de la transformation mettent en place des stratégies compensatoires telles que le déclassement des produits biologiques en circuit conventionnel et la fermeture de lignes de transformation.

La production biologique est touchée par une réduction des volumes demandés et par une perte de valeur sur les produits. Par exemple, au niveau national en 2023 par rapport à 2022, les volumes de pièces charcutières biologiques vendus ont reculé de 20,4 % à 33,1 % selon les produits, et la perte de valeur est estimée entre 21 % et 25,7 % selon les produits.

Quelques premiers signaux positifs se sont toutefois fait ressentir, avec une stabilisation de la situation et le constat de résultats hétérogènes selon les fermes et les circuits de distribution. Globalement, la vente en circuits courts semble être davantage épargnée par les difficultés liées à cette filière que la commercialisation en circuits longs.

Localisation des têtes



- Absence
- Moins de 100
- Confidentiel (Moins de 3 fermes)
- De 100 à 200
- Plus de 200

Chiffres clés



2^{ème}
RÉGION
EN NOMBRE DE
TRUIES BIO



3 245

TRUIES
bio et en conversion



95

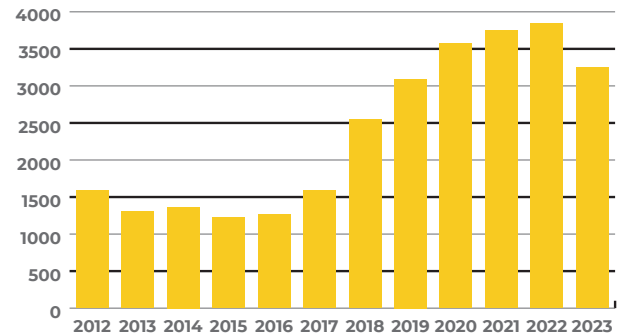
FERMES



0,5 %
DES TRUIES
BRETONNES

Évolution du cheptel

- 15,6% EN 1 AN





POULES PONDEUSES

La filière poules pondeuses biologiques connaît un ralentissement particulièrement marqué en 2023. Depuis quelques années en France, la production d'œufs biologiques se maintenait et représentait en moyenne 16 % de la part totale produite, elle est descendue à 14,7 % en 2023. En Bretagne, ce ralentissement était déjà amorcé depuis 2020 et il se poursuit. Ainsi, en 2023, la part d'œufs biologiques produits en Bretagne représente 9,1 % de la production totale, soit 22,3 % de moins qu'en 2019.

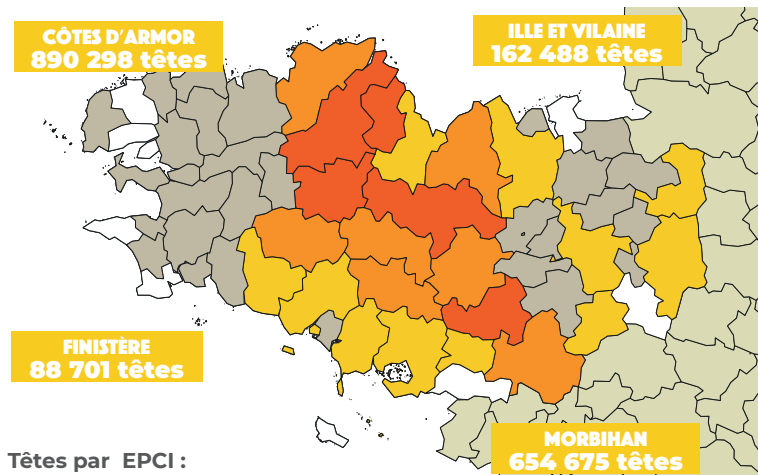
Ces perturbations s'expliquent par différentes raisons. La filière est exposée à la crise sanitaire de l'influenza aviaire, la rendant fragile et lui imposant des contraintes par périodes. De plus, la modification du cahier des charges de l'agriculture biologique en 2022 a fait évoluer les obligations des producteurs, perturbant les approvisionnements : disponibilité et prix des poulettes et des aliments. S'ajoute à cela une hausse générale du prix des céréales et de l'énergie, amplifiant l'augmentation des coûts de production. Par ailleurs, un détournement de la consommation d'œufs biologiques vers des œufs issus d'autres démarches est observé et contribue à la perturbation de la filière.

Pour toutes ces raisons, des déséquilibres périodiques s'instaurent entre l'offre et la demande d'œufs biologiques. Afin d'y faire face, les opérateurs en circuits longs intégrés réduisent la production par des non-renouvellements de contrats en agriculture biologique, remplacés par d'autres labels comme le plein air.

Bien que les éléments de contexte soient peu favorables à la filière, la valeur des ventes est en augmentation en 2023 par rapport à 2022. Le prix moyen d'une boîte d'œufs vendue en circuit de distribution de type GMS et magasins spécialisés est de 14,0 % supérieur en 2023 par rapport à 2022.

La situation des fermes produisant des œufs biologiques en circuits courts est hétérogène, mais davantage préservée de ces perturbations. En 2023, les fermes en circuits courts ont également rehaussé leurs prix de vente de manière à prendre en compte la hausse des charges opérationnelles.

Localisation des têtes



Chiffres clés



1ère
RÉGION
EN NOMBRE DE
POULES BIO



1 796 662
POULES
bio et en conversion



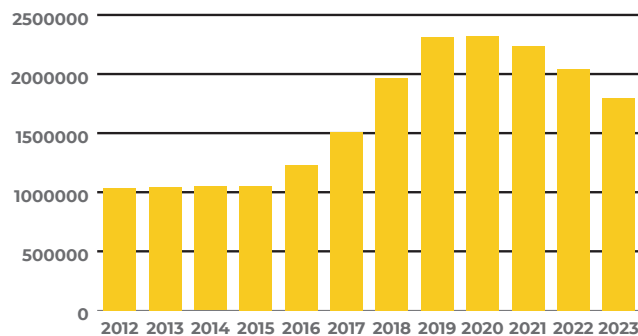
292
FERMES



9,1 %
DES POULES
BRETONNES

Évolution du cheptel

- 12,0% EN 1 AN



- Absence
- De 50 000 à 100 000
- Moins de 50 000
- Plus de 100 000
- Confidentiel (Moins de 3 fermes)



POULETS DE CHAIR

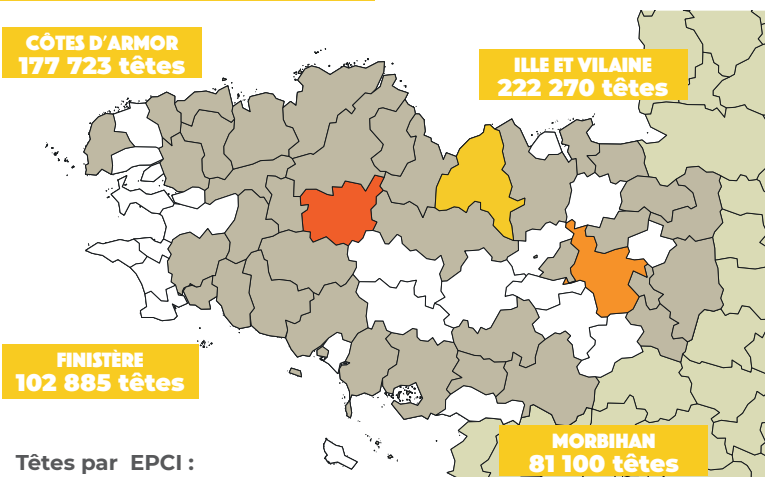
Pour la deuxième année consécutive, la production française de poulets de chair biologiques connaît un ralentissement. Elle est en recul de 9,6 % en 2023 par rapport à 2022. Ce recul est deux fois plus marqué en Bretagne avec une baisse de 20,4 % en 2023 par rapport à 2022. La part de volailles biologiques produites en France représente 1,7 % de la production totale et seulement 0,3 % en Bretagne, fortement concurrencée par une production plus volumineuse et industrielle ancrée dans le territoire régional.

Les raisons expliquant le ralentissement de la production sont multiples. La filière des poulets de chair est exposée à la crise sanitaire de l'influenza aviaire. Même si les périodes et les conditions de claustration ont été globalement plus souples que celles imposées à la filière des poules pondeuses, le niveau de risque national a été rehaussé en fin d'année 2023, obligeant la claustration des animaux. Comme pour la filière des poules pondeuses, l'évolution du cahier des charges de l'agriculture biologique et l'augmentation du prix des aliments et de l'énergie ont contribué à augmenter les coûts de production.

Au-delà des contraintes sur la production, un détournement de la consommation des produits certifiés agriculture biologique participe à la perturbation de la filière. En résulte un déséquilibre entre l'offre et la demande. Pour y faire face, les opérateurs en circuits longs intégrés adoptent la même stratégie que pour la filière poules pondeuses, avec des non-renouvellements de contrats en bio, et une redirection des agriculteurs vers la production de poulets non labellisés ou vers d'autres démarches de certification.

Bien que les fermes commercialisant en circuits courts soient elles aussi concernées par l'évolution des coûts de production, leur situation est plus hétérogène, marquée par davantage de flexibilité sur les ventes : hétérogénéité des lieux et points de vente, souplesse sur le choix du prix des produits...

Localisation des têtes



Têtes par EPCI :

- Absence
- De 30 000 à 60 000
- Moins de 30 000
- Plus de 60 000
- Confidentiel (Moins de 3 fermes)

Chiffres clés



5^{ème}
RÉGION
EN NOMBRE
POULETS BIO



583 978
POULETS
bio et en conversion



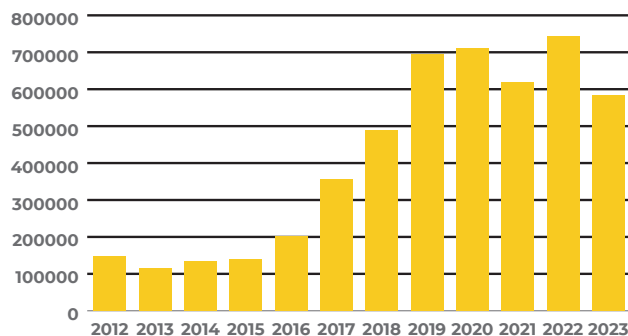
68
FERMES



0,3%
DES POULETS
BRETONS

Évolution du cheptel

- 20,4% EN 1 AN





CAPRINS LAIT

Avec 118 008 animaux recensés, la production nationale de chèvres laitières biologiques a quasiment triplé en 10 ans et tend à se stabiliser en 2023. La filière biologique représente 12,8 % de la production caprine française et continue à prendre sa place dans le paysage national, face à des filières conventionnelles en ralentissement. Néanmoins, le taux de conversion en agriculture biologique est en net recul : -69,4 % en 2023 par rapport à 2022.

En Bretagne, la filière caprine biologique poursuit sa croissance et représente 42,7 % de la production caprine de la région. Troisième département français en nombre de chèvres biologiques, l'Ille-et-Vilaine contribue à porter le dynamisme de cette production en Bretagne.

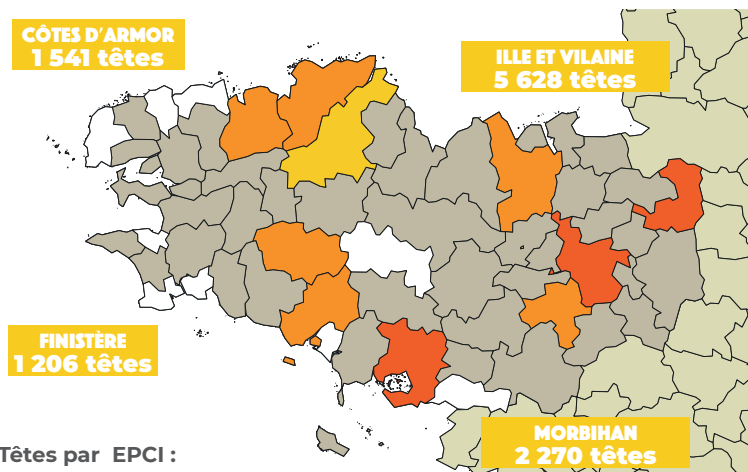
L'élevage de caprins s'inscrit dans la spécificité de l'élevage des petits ruminants. Ainsi, cette production est majoritairement portée par des éleveurs et éleveuses s'installant hors cadre familial. L'engouement pour cette filière s'explique par des installations globalement peu coûteuses, avec peu de surface nécessaire et une sensation d'appropriation facile du métier, notamment autour de la manutention des animaux.

Pourtant, en 2023, la filière a fait face à une hausse des coûts de production liés à l'alimentation et à l'énergie, à des contraintes liées à l'évolution du cahier des charges de l'agriculture biologique, à des dégâts climatiques liés à la tempête Ciarán et à une météo estivale favorable au développement du parasitisme, entraînant la fragilisation de l'état des troupeaux.

Sur cette même année, les ventes en circuits longs ont évolué différemment selon les produits : -18,8 % pour les fromages frais et +3,2 % pour les autres fromages. En conséquence, les transformations associées ont évolué proportionnellement.

La dynamique en circuits courts est plus hétérogène et varie selon les territoires et le profil des fermes.

Localisation des têtes



Chiffres clés



10 645
CHÈVRES

bio et en conversion



113
FERMES



42,7 %
DES CHÈVRES
BRETONNES

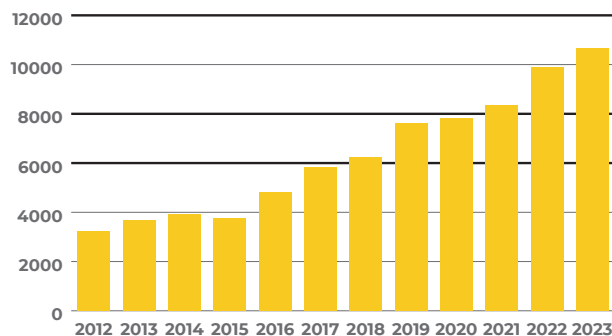


5^{ème}

RÉGION
EN NOMBRE DE
CHÈVRES BIO

Évolution du cheptel

+ 7,7 % EN 1 AN





OVINS VIANDE

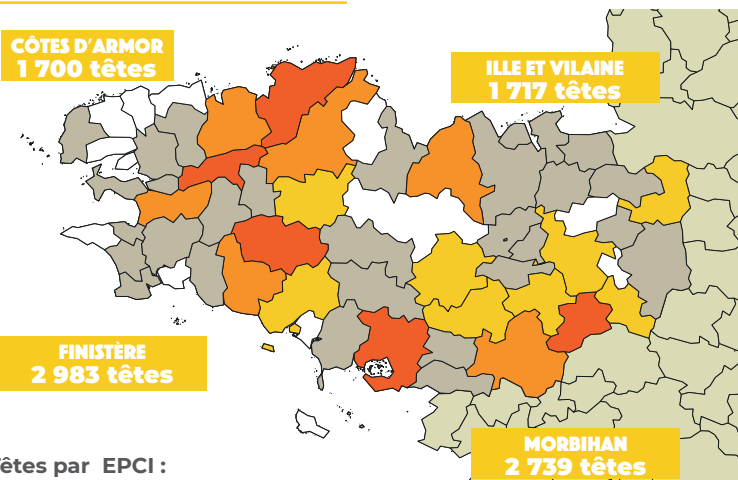
En 2023, la production d'ovins pour la filière viande biologique représente 9,7 % de la production française totale : elle compte 300 272 animaux. Bien que l'évolution de cette production soit toujours positive, elle tend à se stabiliser et le nombre d'animaux en conversion est inférieur de 52,3 % en 2023 par rapport à 2022.

L'élevage d'ovins dédiés à la filière viande est davantage présent dans les régions du sud de la France et très majoritairement en Occitanie : 26,1 % du cheptel ovin viande biologique français est élevé dans cette région.

En Bretagne, la production poursuit également son ascension en 2023, dans la continuité de 2022. En comparaison avec les résultats nationaux, la part de la production ovine biologique est plus marquée en Bretagne : 21,0 % du cheptel ovin viande breton est élevé en bio.

Les fermes spécialisées dans la production de viande ovine biologique en Bretagne présentent des profils multiples en matière de diversification, cette activité pouvant être primaire ou secondaire dans leur système. La majorité d'entre elles commercialisent en circuits courts. Enfin, une bonne dynamique d'installation perdure et contribue à la dynamique générale de la production régionale.

Localisation des têtes



Têtes par EPCI :

- Absence
- Moins de 200
- De 200 à 400
- Plus de 400
- Confidentiel (Moins de 3 fermes)

Chiffres clés



9^{ème}
RÉGION
EN NOMBRE
BREBIS VIANDE
BIO



9 139

BREBIS

bio et en conversion



163

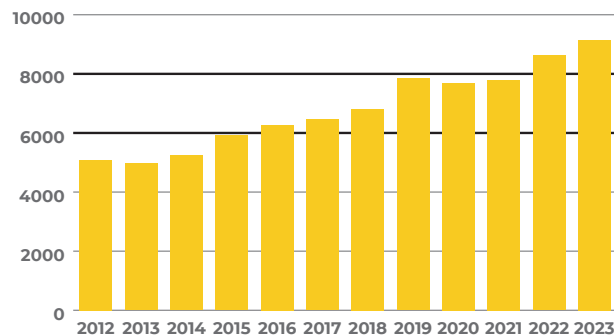
FERMES



21,0 %
DES BREBIS
BRETONNES

Évolution du cheptel

+ 6,0 % EN 1 AN





OVINS LAIT

La production française de lait de brebis biologique est en recul de 2,7 % en 2023 par rapport à 2022 et la collecte associée est en baisse de 3,4 % sur la même période. Cependant, le nombre de brebis laitières biologiques élevées sur le territoire français en 2023 représente 13,2 % de la part totale des brebis laitières et la collecte de lait biologique s'est élevée à plus de 32 millions de litres.

En France, la production de lait de brebis est très représentée en Occitanie : 68,5 % du cheptel français de brebis biologiques se situe dans cette région. La Bretagne est la quatrième région française en nombre de brebis biologiques, mais elle représente seulement 3,0 % de la production nationale de la filière. La particularité de la Bretagne est le fait que l'ensemble des brebis laitières élevées dans cette région sont en agriculture biologique.

En 2023, la production bretonne de lait de brebis biologique a reculé de 5,8 %. Néanmoins, le nombre de fermes se consacrant à cette filière continue d'augmenter, renforçant les faibles effectifs du territoire.

Les éleveurs de brebis laitières sont touchés par la hausse des coûts de production liés à l'alimentation et à l'énergie. En 2023, la météo favorable au développement du parasitisme est également venue fragiliser l'état des troupeaux ovins.

En circuits longs en France en 2023, les volumes transformés et consommés issus du lait de brebis biologique ont connu un recul allant jusqu'à 13,1 % selon les produits. Les situations sont plus hétérogènes pour les fermes commercialisant en circuits courts.

Localisation des têtes

CÔTES D'ARMOR
1 030 têtes

ILLE ET VILAINE
2 614 têtes

FINISTÈRE
419 têtes

MORBIHAN
824 têtes

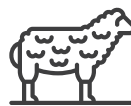
Têtes par EPCI :

- Absence
- Moins de 250
- Confidentiel (Moins de 3 fermes)
- De 250 à 500
- Plus de 500

Chiffres clés



4^{ème}
RÉGION
EN NOMBRE
BREBIS LAITIÈRE
BIO



4 887
BREBIS

bio et en conversion



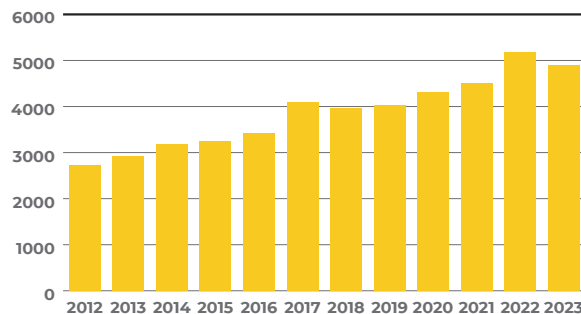
46
FERMES



100 %
DES BREBIS
BRETONNES

Évolution du cheptel

- 5,8 % EN 1 AN





3 370 DINDES

6 élevages



16 622 PINTADES

26 élevages



292 CANARDS

4 élevages



2 élevages



16 622 RUCHES

26 fermes



2 élevages



67 HA DE VIGNE

116 fermes

Circuits courts : circuits de vente ne faisant intervenir aucun intermédiaire (vente directe) ou un seul entre le producteur et le consommateur.

Circuits longs : circuits de vente faisant intervenir plus d'un intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

Conversion : phase préalable à la certification en agriculture biologique. D'une durée variable selon les productions, le plus souvent elle dure 2 ans. Dès le début de la conversion, le producteur engagé doit adapter ses pratiques pour qu'elles soient conformes à la réglementation de l'agriculture biologique. Une production en 1^{re} année de conversion est dite en « C1 ».

EPCI : établissement public de coopération intercommunale.

Ferme spécialisée : ferme dans laquelle un atelier génère à lui seul plus de 66 % de sa production brute standard (PBS).

GAB : groupement des agriculteurs biologiques. Les GAB bretons fédèrent les agriculteurs biologiques dans chaque département. La FRAB est le regroupement des GAB bretons. FRAB et GAB font partie du réseau FNAB, qui fédère les groupements régionaux d'agrobiologistes en France.

GMS : grandes et moyennes surfaces.

OC : organisme certificateur.

PBS : production brute standard. La PBS décrit un potentiel de production de l'exploitation. Pour la calculer, les surfaces de culture et les cheptels se voient attribuer un coefficient régionalisé correspondant à un ordre de grandeur du potentiel de production par hectare et/ou par tête d'animal. Ces valeurs sont multipliées par les données de la structure correspondante et additionnées pour obtenir la PBS totale de l'exploitation.

PPAM : plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

Production maraîchère/légumière : en production de légumes, on distingue les fermes maraîchères, grand nombre d'espèces cultivées sur de petites surfaces, et les fermes légumières, où il y a souvent 4 à 8 espèces différentes sur plusieurs dizaines d'hectares.

Production principale ou activité dominante : atelier de production végétale ou animale dont la part est la plus importante dans le chiffre d'affaires global.

SAU : surface agricole utile. La SAU régionale inclut les surfaces hors exploitations agricoles.

L'observatoire de l'agriculture biologique bretonne présente les chiffres synthétiques de la bio en région, dans les quatre départements bretons et par filière de production.

La liste des fermes engagées en bio est mise à jour chaque année grâce au recensement effectué par l'Agence bio auprès des organismes certificateurs (OC).

Les informations portant sur les surfaces et les cheptels sont directement issues de la compilation des relevés effectués par les OC lors des contrôles réalisés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023. Elles sont soumises au secret statistique : aucune donnée agrégée portant sur moins de trois fermes ne peut être diffusée.

Autres sources

Création, reprise, transmission en agriculture : les chiffres clés 2022, chambre d'agriculture de Bretagne

Recensement agricole 2020, Agreste Bretagne

Agriculture et agroalimentaire de Bretagne en clair : les chiffres, édition 2023, chambre d'agriculture de Bretagne

Mémento 2023, Agreste Bretagne

L'agriculture biologique française : chiffres 2020, Agence bio

Note agro-climatique et prairies, n°7, novembre 2023, Idele

Note de lecture

Le nombre de fermes bio correspond au nombre de fermes certifiées en agriculture biologique ou en cours de conversion vers l'agriculture biologique, au 31 décembre de l'année 2023.



FRAB

Observatoire Régional de la production biologique en Bretagne.

Études et rédaction : Léa Sourdrille

Création : www.atelierdoppio.fr

Crédit photo : Matthieu Chanel / FRAB

Imprimé par Édicolor Print - Bain de Bretagne (35)
N°ISBN : 978-2-915631-60-9

Imprimé au troisième trimestre 2024
Dépôt légal : troisième trimestre 2024

La reproduction des informations contenues dans ce document est autorisée sous réserve de la mention : " FRAB 2024, Observatoire de la production biologique en Bretagne, Chiffres 2022."

Chaque année, le réseau des Agriculteurs bio de Bretagne produit des références techniques : fiches techniques & filières, guides, recueils de témoignages... Ces publications, fruits de 30 ans d'expérience de développement de la bio en région, font du réseau GAB-FRAB un acteur agricole incontournable en Bretagne.



Plus d'infos sur www.agrobio-bretagne.org



Symbiose
LE MENSUEL DES AGROBIOLOGISTES DE BRETAGNE

Retrouvez tous les mois l'actu de l'agriculture biologique en Bretagne





GAB d'Armor

2 avenue du Chalutier sans pitié
BP 332 / 22 193 Plérin Cedex

Tél. 02 96 74 75 65

Mail : gab22@agrobio-bretagne.org



GAB 29 / MAB 29

Écopôle Vern ar Piquet
29 460 Daoulas

Tél. 02 98 25 80 33

Mail : gab29@agrobio-bretagne.org



AGROBIO 35

29 Avenue des Peupliers
35 510 Cesson-Sévigné

Tél. 02 99 77 09 46

Mail : agrobio35@agrobio-bretagne.org



GAB 56

1 place de l'église
56 390 Locqueltas

Tél. 02 97 66 32 62

Mail : gab56@agrobio-bretagne.org



Frab

29 avenue des Peupliers
35510 Cessons Sévigné

Tél. 02 99 77 32 34

Mail : frab@agrobio-bretagne.org

Ils soutiennent la bio en Bretagne :



Ils sont partenaires de cet observatoire :

